RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

depp
Statistique publique de l'éducation

Évaluations 2025 Repères CM2

Résultats nationaux

Cédric Bourgeois, Lourdes Rojas Rubio, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Maude Mathieu, Olivier Merlet, Magalie Robaut, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Élodie Vezon Persem

Série Études
Document de travail n° 2025-E11
Novembre 2025

Évaluations 2025
Repères CM2

Résultats nationaux

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication
Magda Tomasini

Auteur(s)
Cédric Bourgeois, Lourdes Rojas Rubio, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Maude Mathieu, Olivier Merlet, Magalie Robaut, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Élodie Vezon Persem

e-ISSN 2779-3532

↘ Synthèse

À la rentrée 2025, l'ensemble des élèves de CM2 ont été évalués en français et en mathématiques pour la deuxième année consécutive.

En début de CM2, les résultats en français restent stables par rapport à 2024 pour sept des neuf compétences évaluées. Les résultats sont en hausse pour les compétences « différencier les principales classes de mots » et « maîtriser l'accord du verbe conjugué ». En mathématiques, par rapport à 2024, les résultats sont stables pour cinq des sept compétences évaluées et progressent pour « utiliser différentes représentations des nombres » et « mémoriser des faits numériques ».

Les compétences les mieux maîtrisées par les élèves concernent la compréhension de l'oral et le lexique. À l'inverse, les compétences les moins maîtrisées sont la lecture à voix haute et l'orthographe grammaticale. En mathématiques, la compétence la mieux maîtrisée est « écrire des nombres entiers ». À l'inverse, les automatismes de calcul (« mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures ») sont les moins maîtrisés, malgré une progression observée par rapport à 2024.

Les élèves scolarisés dans les écoles du secteur public en éducation prioritaire (EP) présentent une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées.

En français, l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP est le plus important pour « comprendre un texte lu seul(e) » et le plus faible pour « écrire des mots », que ce soit en REP ou en REP+.

Entre 2024 et 2025, les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux de l'EP sont stables pour sept des neuf compétences de français. Les écarts augmentent pour les compétences « différencier les principales classes de mots » et « lire à voix haute un texte ». Entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP, les écarts sont stables pour six des neuf compétences et augmentent pour « lire à voix haute un texte », « différencier les principales classes de mots » et « reconnaître les principaux constituants de la phrase ». Entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+, les écarts sont stables pour quatre des neuf compétences, augmentent pour deux compétences et diminuent pour trois compétences.

En mathématiques, l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et l'éducation prioritaire est le plus élevé pour « résoudre des problèmes » et le plus faible pour « mémoriser des faits numériques », que ce soit en REP ou en REP+.

Entre 2024 et 2025, les écarts entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont stables pour trois des sept compétences. Ils s'accroissent pour « mémoriser des faits numériques », « poser et calculer », « mémoriser des procédures » et « résoudre des problèmes ». La tendance est identique entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP. Entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+, l'écart est stable pour six des sept compétences et augmente pour « mémoriser des faits numériques ».

En français, les filles sont plus performantes que les garçons, alors qu'en mathématiques, les garçons obtiennent de meilleurs résultats. Les écarts sont plus importants en mathématiques qu'en français. Entre 2024 et 2025, l'écart de performance entre filles et garçons en français diminue légèrement pour la compétence « différencier les principales classes de mots ». À l'inverse, en mathématiques, l'écart augmente légèrement pour la compétence « placer un nombre sur une ligne graduée ».

SOMMAIRE

↘ Synthèse 5

↘ 1. Introduction 10

↘ 2. Contenu 12

2.1 Méthodologie 12

2.1.1 Les concepteurs 12

2.1.2 Processus de construction 12

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats 12

2.1.4 Domaines évalués en 2025-2026 13

2.1.5 Comparabilité 15

2.1.6 Les expérimentations 16

2.1.6.1 Échantillons concernés et compétences évaluées 16

2.1.6.2 Expérimentation pour les Repères CM2 16

2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers) 18

2.2.1 Méthodologie 18

2.2.2 Processus et principes 18

2.2.3 Description 18

2.2.4 Communication 21

↘ 3. Détermination des seuils 22

3.1 Méthodologie mise en œuvre 22

3.2 Données mobilisées 23

3.3 Seuils retenus 24

↘ 4. Résultats 26

4.1 Résultats d'ensemble en 2025 en début de CM2 26

4.1.1 CM2 français, résultats 2025 26

4.1.2 CM2 mathématiques, résultats 2025 27

4.1.3 Évolution des résultats depuis 2024 28

4.1.3.1 Français 28

4.1.3.2 Mathématiques *29*

4.2 Résultats selon le sexe **30**

4.2.1 CM2 français, résultats 2025 selon le sexe 30

4.2.2 CM2 mathématiques, résultats 2025 selon le sexe 31

4.2.3 Évolution des écarts entre 2024 et 2025, selon le sexe 32

4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement **34**

4.3.1 CM2 français, résultats 2025 selon le secteur d'enseignement 34

4.3.2 CM2 mathématiques, résultats 2025 selon le secteur d'enseignement 36

4.3.3 Évolution des écarts depuis 2024, selon le secteur d'enseignement 37

4.3.3.1 Français *37*

4.3.3.2 Mathématiques *40*

↘ 5. Questionnaire à destination des enseignants 45

5.1 Participation **45**

5.2 Résultats **46**

5.2.1 Communication 46

5.2.2 Logistique 47

5.2.3 Contenu pédagogique des séquences 49

5.2.4 Passation des épreuves 51

5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves 52

5.2.6 Restitution des acquis des élèves 53

5.2.7 Bilan 54

↘ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école 56

6.1 Participation **56**

6.2 Résultats **56**

6.2.1 Communication et logistique 56

6.2.2 Portail et restitutions 58

6.2.3 Exploitation des évaluations 58

6.2.4 Bilan 60

↘ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN) 61

7.1 Participation **61**

7.2 Résultats **61**

7.2.1 Communication et logistique 61

7.2.2 Contenu pédagogique des séquences 63

7.2.3 Portail et restitutions 67

7.2.4 Pilotage et formation 67
7.2.5 Bilan 72

Références des publications de la DEPP 73

↘ 1. Introduction

En septembre 2025, les élèves entrant en CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Au total, près de 4 millions d'élèves ont ainsi été évalués dans plus de 31 000 écoles publiques et privées sous contrat. En CM2, 800 000 élèves ont ainsi été évalués. Il s'agit de la huitième édition du dispositif *Repères* CP-CE1 initié en 2018, de la troisième édition du dispositif *Repères* CM1 et de la deuxième édition pour les *Repères* CE2 et CM2.

Ces évaluations ont été construites par la Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP), à partir d'orientations définies avec la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale et l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR).

Il s'agit de proposer, dès le début d'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages. Ils peuvent ainsi identifier les besoins individuels de chaque élève le plus rapidement possible et apporter l'aide la mieux adaptée. Les évaluations sont donc conduites en début d'année et non pas à la fin, l'objectif étant de déterminer comment accompagner au mieux un élève tout au long de l'année.

En français, les repères choisis visent à évaluer les connaissances et compétences de huit attendus des programmes dans les domaines suivants :

Langage oral

- Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu.

Lecture et compréhension de l'écrit

- Comprendre un texte littéraire et se l'approprier.
- Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter.
- Lire avec fluidité.

Étude de la langue

- Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit, acquérir l'orthographe lexicale.
- Identifier les constituants d'une phrase, se repérer dans la phrase complexe.
- Acquérir l'orthographe grammaticale.
- Enrichir le lexique.

En mathématiques, les repères choisis visent à évaluer les connaissances et compétences de cinq attendus des programmes dans les dimensions suivantes :

Nombres et calculs

- Utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux.
- Calculer avec des nombres entiers et des nombres décimaux.
- Résoudre des problèmes en utilisant des fractions simples, les nombres décimaux et le calcul.

Grandeurs et mesures

- Résoudre des problèmes impliquant des grandeurs en utilisant des nombres entiers et décimaux.

Espace et géométrie

- Reconnaître, nommer, décrire, reproduire, représenter, construire des solides et figures géométriques.

Les exercices proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de repérer le mieux les éventuels obstacles à la réussite afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de franchir ces obstacles. L'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées en début d'année scolaire, pour certains élèves, doit conduire à assurer un accompagnement ciblé de l'élève au cours des premières semaines.

Pour chaque évaluation, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices, ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer, dès le début de l'année, que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié ;
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles.

Les seuils ont été établis par la DEPP avec l'aide de groupes réunissant des professionnels de l'éducation : enseignants, maîtres-formateurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale…

Ensuite, le traitement statistique de la DEPP a permis d'arrêter un seuil pour chaque repère. Pour certains repères, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres repères, la notion est plus complexe ou certains items étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé. Dans tous les cas, l'objectif est le même : identifier les difficultés de chaque élève et y remédier le plus vite possible. Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de dresser une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques à l'entrée en CM2, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie.

Ce document présente la démarche mise en œuvre lors de l'évaluation *Repères* CM2 qui s'est tenue lors de la rentrée scolaire 2025. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque compétence. Il présente les premiers résultats de l'édition 2025 de l'évaluation. Enfin, il aborde la démarche qualité entreprise par la DEPP en présentant les principaux résultats de l'enquête déployée auprès des enseignants, des directeurs et des inspecteurs de circonscription après chaque évaluation *Repères*.

↘ 2. Contenu

2.1 Méthodologie

La première campagne d'évaluations exhaustives au niveau CM2 a eu lieu en septembre 2024. Pour cette session, les exercices destinés aux élèves ont été expérimentés en septembre 2023.

2.1.1 Les concepteurs

Ces exercices sont conçus par des équipes de terrain composées d'IEN (inspecteurs de l'Éducation nationale), de conseillers pédagogiques (de circonscription ou départementaux), de professeurs des écoles maîtres-formateurs (PEMF), de professeurs des écoles (PE) et de directeurs d'école. Ces équipes sont coordonnées par la DEPP.

2.1.2 Processus de construction

La DEPP, accompagnée de la DGESCO et de l'IGÉSR, définit le cadre de l'évaluation. Celui-ci est adossé aux programmes de l'école primaire (*BO n° 31 du 31-7-2020*) et tient compte des attendus de fin d'année de CM1 et des repères annuels de progression du cycle 3 (*BO n°22 du 29-5-2019*). Les différents champs et compétences à évaluer sont déterminés. Les exercices produits par des équipes de concepteurs coordonnées par la DEPP sont ensuite examinés et amendés par la DEPP et l'IGÉSR.

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats

Les évaluations *Repères* se déroulent en début d'année scolaire, entre le 8 et le 19 septembre. La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme d'un livret d'exercices – comprenant du français et des mathématiques – à compléter par l'élève. Des adaptations sont proposées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (cf. infra). Pour la passation de chaque séquence, l'enseignant prend appui sur un protocole dédié qui permet d'obtenir une mesure objective. En 2025, en début de CM2, l'évaluation se compose de quatre séquences en français (trois séquences collectives de 39 minutes, 33 minutes et 28 min et d'une séquence individuelle de lecture d'une minute) ainsi que deux séquences collectives en mathématiques de 38 min.

Les parents des élèves sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant. Les résultats individuels sont disponibles au niveau de l'école. Des fiches descriptives des exercices à destination des parents viennent compléter le dispositif. Elles sont accessibles sur le site education.gouv.fr via un QR code présent sur la fiche de restitution. Des résultats par école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

2.1.4 Domaines évalués en 2025-2026

Le tableau 1 résume l'ensemble des domaines évalués par le dispositif *Repères* CM2 lors de l'année scolaire 2025-2026.

TABLEAU 1 • Domaines évalués en 2025-2026

Français							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi - CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Langage oral	Comprendre des mots à l'oral (mots lus par l'enseignant(e))						
	Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))						
	Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))						
Lecture et compréhension de l'écrit	Manipuler des phonèmes						
	Manipuler des syllabes						
	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent						
	Reconnaître les différentes écritures d'une lettre						
	Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)						
	Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)						
	Lire à voix haute des mots						
	Lire à voix haute un texte						
Étude de la langue	Savoir trouver des synonymes						
	Savoir trouver des mots de la même famille						
	Écrire des syllabes (dictées)						
	Écrire des mots (dictés)						
	Reconnaître les principaux constituants de la phrase						
	Différencier les principales classes de mots						
	Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs						
	Identifier la relation sujet-verbe						
	Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet						
	Mémoriser des temps de conjugaison						

Lecture : la compétence « comprendre des textes à l'oral » a été évaluée en début de CP, CE2, CM1 et CM2 en 2025.
Source : DEPP, Repères.

Mathématiques							
Domaines évalués	Compétences	Début de CP	Mi-CP	Début de CE1	Début de CE2	Début de CM1	Début de CM2
Nombres et calculs	Quantifier des collections (dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée)						
	Comparer des nombres						
	Comparer des fractions à l'unité						
	Ordonner des nombres						
	Lire des nombres entiers (reconnaître des nombres dictés)						
	Lire des fractions et des nombres décimaux (reconnaître des nombres dictés)						
	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)						
	Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive (m, c, d, u)						
	Utiliser des fractions simples dans le cadre de partage de grandeurs						
	Placer un nombre sur une ligne graduée						
	Placer un nombre sur une ligne graduée (fractions et décimaux)						
	Résoudre des problèmes *						
	Mémoriser des faits numériques						
	Mémoriser des procédures						
	Calculer mentalement						
	Additionner (calculer en ligne)						
	Soustraire (calculer en ligne)						
	Poser et calculer						
Espace et géométrie	Reproduire un assemblage						

Lecture : la compétence « comparer des nombres » a été évaluée en début de CP, à la mi-CP et en début de CM2 en 2025.
Note : * pour le CM2, des problèmes de géométrie et de grandeurs et mesures sont proposés.
Source : DEPP, Repères.

2.1.5 Comparabilité

Les contenus des *Repères* CM2 2025 sont strictement identiques à ceux de l'édition précédente en français et en mathématiques permettant ainsi une comparabilité d'une année sur l'autre de l'ensemble des exercices.

TABLEAU 2 • Évolution des épreuves de début d'année entre 2024 et 2025

Français CM2					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2024	2025	Évolution
Langage oral	Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	7			Néant
Lecture et compréhension de l'écrit	Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	19			Néant
	Lire à voix haute un texte	204			Néant
Étude de la langue	Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	8			Néant
	Écrire des mots (dictés)	12			Néant
	Reconnaître les principaux constituants de la phrase	8			Néant
	Différencier les principales classes de mots	8			Néant
	Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	8			Néant
	Maîtriser l'accord du verbe conjugué	8			Néant

Mathématiques CM2					
Domaines évalués	Compétences	Nombre d'items	2024	2025	Évolution
Nombres et calculs	Utiliser différentes représentations des nombres	29			Néant
	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	10			Néant
	Placer un nombre sur une ligne graduée	13			Néant
	Résoudre des problèmes	11			Néant
	Mémoriser des faits numériques	25			Néant
	Mémoriser des procédures	30			Néant
	Poser et calculer	7			Néant

Lecture : la compétence « comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) » a été évaluée sur 7 items en début de CM2 en 2024 et en début de CM2 en 2025.
Source : DEPP, Repères CM2.

2.1.6 Les expérimentations

Pour chacune des opérations d'évaluation, les items des exercices sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et d'en vérifier les qualités métrologiques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisé, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

2.1.6.1 Échantillons concernés et compétences évaluées

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il est exclu au moment de la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

Les figures qui suivent présentent les échantillons mobilisés pour procéder à ces expérimentations ainsi que les compétences évaluées.

Notons qu'à partir de septembre 2019, ces expérimentations se font de façon concomitante aux évaluations. En effet, les élèves d'écoles sélectionnées par la DEPP passent, en complément des évaluations *Repères*, un cahier complémentaire avec de nouveaux items.

2.1.6.2 Expérimentation pour les Repères CM2

TABLEAU 3 • Échantillon de l'expérimentation de français 2025

Strates	Français	
	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CM2
Public hors EP	44	1 426
Public EP	12	470
Privé	9	366
Total	65	2 262

Lecture : l'échantillon de français est composé de 44 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.
Source : DEPP, Repères CM2.

TABLEAU 4 • Échantillon de l'expérimentation de mathématiques 2025

Strates	Mathématiques	
	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CM2
Public hors EP	243	7 965
Public EP	66	2 566
Privé	49	1 593
Total	358	12 124

Lecture : l'échantillon de mathématiques est composé de 243 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.
Source : DEPP, Repères CM2.

TABLEAU 5 • Compétences évaluées lors de l'expérimentation 2025 au CM2

Expérimentation en CM2 en septembre 2025 pour *Repères* CM2 septembre 2026		
Français		Compétence
1	Lecture	Lire et comprendre seul des textes
Mathématiques		Compétences
2	Nombres, calculs et résolution de problèmes	Comprendre et savoir utiliser les expressions « égal à », « supérieur à », « inférieur à », « compris entre … et … »
		Savoir déterminer si un nombre entier donné est un multiple d'un nombre entier inférieur ou égal à 10
		Mesurer des longueurs non entières par rapport à une unité de longueur donnée
		Utiliser les fractions simples dans le cadre de partage de grandeurs
		Lire des fractions (reconnaître des nombres dictés)
		Comparer des fractions
		Encadrer une fraction entre deux nombres entiers consécutifs
		Additionner et soustraire des fractions
		Écrire une fraction supérieure à 1 comme la somme d'un entier et d'une fraction inférieure à 1.
		Passer d'une écriture fractionnaire à une écriture à virgule
		Placer la somme d'un nombre entier et d'une fraction inférieure à 1 sur une demi-droite graduée
		Passer d'une écriture sous forme d'une fraction ou d'une somme de fractions décimales à une écriture à virgule
		Résoudre des problèmes algébriques
		Résoudre des problèmes additifs en une étape des types « parties-tout » et « comparaison »
		Résoudre des problèmes additifs en deux ou trois étapes
3	Espace et géométrie	Résoudre des problèmes portant sur des assemblages de cubes
4	Organisation et gestion de données	Résoudre des problèmes en une ou plusieurs étapes en utilisant les données d'un tableau à simple ou double entrée, d'un diagramme en barres ou d'une courbe

Lecture : l'expérimentation en CM2 en 2025 évalue une compétence en français et dix-sept compétences en mathématiques.
Source : DEPP, Repères CM2.

2.2 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers)

2.2.1 Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent à la relecture des adaptations.

Groupe de travail

- Stéphanie Colin, enseignante-chercheuse en psychologie cognitive et du développement, experte surdité au sein du groupe de travail "Handicap" du Conseil Scientifique de l'Éducation nationale ;
- Caroline Huron, chargée de recherche à l'INSERM et chercheuse au Laboratoire de neuro-imagerie cognitive dirigé par Stanislas Dehaene. Experte reconnue de la dyspraxie, membre du Conseil Scientifique de l'Éducation nationale ;
- Aïda Logan, chargée de mission académique pour la déficience sensorielle dans l'académie de Versailles ;
- Françoise Magna, inspectrice pédagogique et technique des établissements de jeunes aveugles.

Partenaires

- INSHEA (Institut national supérieur formation et recherche - handicap et enseignements adaptés) ;
- UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales, et de leurs amis).

2.2.2 Processus et principes

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des élèves et non sur les troubles (difficulté à lire, à écrire, à se repérer dans l'espace, fatigabilité etc.). L'objectif est de permettre à un maximum d'élèves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de définir des principes généraux d'adaptation qui ont été ensuite précisés et affinés par typologie d'exercices.

Un travail de simplification des consignes a également été mis en œuvre pour tous les élèves, de sorte que la compréhension ne soit pas un obstacle à l'évaluation d'autres compétences. Ce travail est engagé en collaboration avec l'UNAPEI.

2.2.3 Description

Trois cahiers adaptés ont été élaborés pour répondre au maximum de besoins. Un premier cahier adapté a été créé pour favoriser une meilleure vision, faciliter la lecture, favoriser la concentration et le repérage dans la page, diminuer les gestes relevant de la motricité fine et faciliter la saisie des réponses.

Deux autres cahiers ont été créés pour répondre aux besoins très spécifiques des troubles sensoriels :

- un cahier en braille et en relief à destination des élèves non-voyants. Celui-ci est accompagné d'un cahier pour l'adulte accompagnant pour faciliter la saisie des réponses de l'élève et diminuer la charge de lecture tactile ;
- un cahier adapté à destination des élèves sourds signant ou codant. Celui-ci est accompagné de capsules vidéo en LSF (Langue des Signes Française) ou en LfPC (Langue française Parlée Complétée) pour les items de compréhension de l'oral.

Il existe un guide du professeur pour chaque cahier adapté. Ces guides permettent de donner des conseils de passation afin de garantir le bien-être physique et psychique de tous les élèves au moment de la passation. Ils sont également le moyen de rappeler que le maintien des outils de compensation, mis en œuvre dans le cadre des PAP et PPS, est indispensable. Les cahiers adaptés n'ont pas vocation à se substituer à l'accompagnement ou aux outils de compensation utilisés habituellement.

Exemples d'adaptations en mathématiques

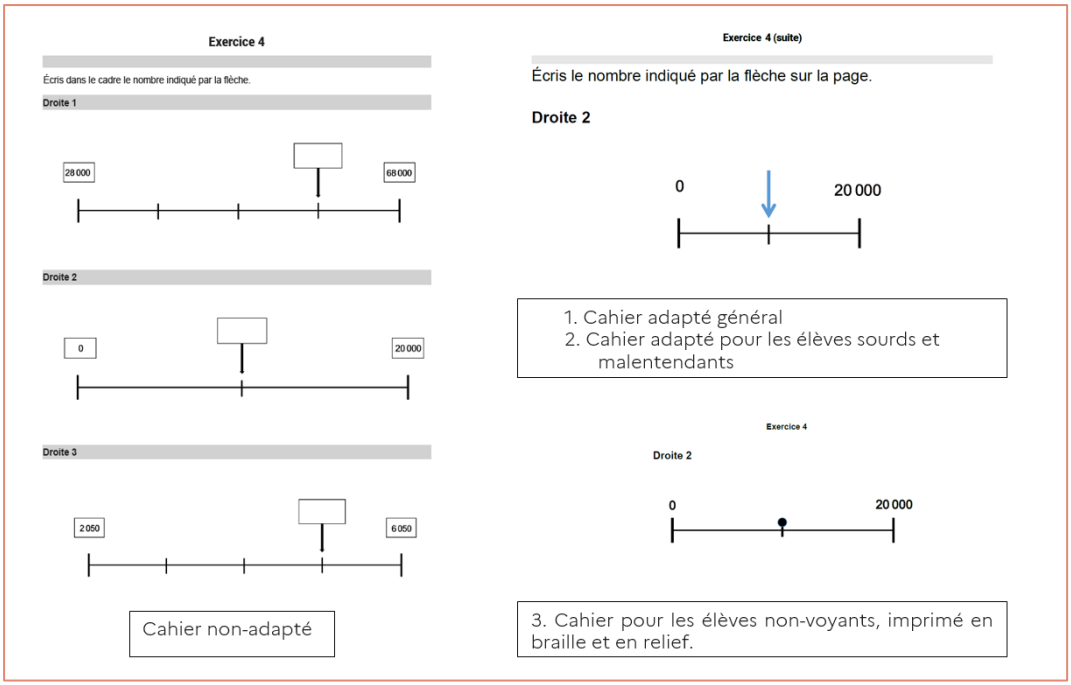

Exemples d'adaptations en français

Exercice 1

Lis attentivement ce texte.

Le cerf-volant de Toshiro

Toshiro franchit le portail qui s'ouvrait sur le parc, puis longea l'allée de sable. Derrière lui, Grand-Père Satô marchait lentement, les yeux sur ses sandales.
- Tu vas voir, garçon, dit le vieil homme. C'est une belle journée pour essayer un cerf-volant.

Le matin même, ils avaient terminé l'objet, fait de papier tendu sur des tiges de bambou entrecroisées. Il était magnifique, d'un rose lumineux sur lequel se détachait un dragon émeraude, et Toshiro en était très fier.
L'enfant s'arrêta à l'intersection des chemins qui sillonnaient le jardin. Il interrogea son grand-père du regard et celui-ci approuva son choix :
- Oui, ici, ce sera parfait.
Toshiro s'éloigna et posa le cerf-volant bien à plat sur la mousse.
- Arrange le ruban ! conseilla son grand-père. S'il s'emmêle, tu sais ce qui arrivera !

Le garçon lissa le papier du plat de la main et rejoignit le vieil homme. D'un même geste, ils tendirent la ficelle. Le cerf-volant sursauta et fila aussitôt vers la cime des sapins.
Toshiro riait aux éclats, tout à la joie de voir le vert de leur dragon se dessiner dans les airs. Mais Grand-Père Satô ne pouvait pas voir ce qui rendait son petit-fils si heureux. Depuis longtemps déjà, son corps fatigué se courbait vers la terre qu'il avait travaillée durant tant d'années. Depuis longtemps déjà, son dos douloureux l'empêchait de regarder le ciel.
Toshiro prit alors la main du vieil homme et l'emmena vers un tronc couché dont on avait fait un banc. À cet endroit, une grande flaque d'eau laissée par la dernière pluie offrait un miroir aux nuées qui défilaient, poussées par la brise de cette fin d'hiver.
Puisque Grand-Père Satô ne pouvait plus lever la tête, c'est là qu'il contemplerait le merveilleux spectacle qui se jouait là-haut.
Fier de son idée, Toshiro rembobina la ficelle pour ramener le dragon à l'aplomb de la flaque.

Exercice 1 (suite)

Coche la réponse correcte.

Question 1

Toshiro est « très fier » car...

- ☐ il a fabriqué le cerf-volant avec son grand-père.
- ☐ le cerf-volant appartenait à son grand-père.
- ☐ son grand-père lui a acheté le cerf-volant.
- ☐ son grand-père a décoré lui-même le cerf-volant.

Cahier non-adapté

Exercice 1 (suite)

Lis attentivement ce texte.

Le cerf-volant de Toshiro - version 2

Toshiro franchit le portail qui s'ouvrait sur le parc, puis longea l'allée de sable. Derrière lui, Grand-Père Satô marchait lentement, les yeux sur ses sandales.
- Tu vas voir, garçon, dit le vieil homme. C'est une belle journée pour essayer un cerf-volant.
Le matin même, ils avaient terminé l'objet, fait de papier tendu sur des tiges de bambou entrecroisées. Il était magnifique, d'un rose lumineux sur lequel se détachait un dragon émeraude, et Toshiro en était très fier.

L'enfant s'arrêta à l'intersection des chemins qui sillonnaient le jardin. Il interrogea son grand-père du regard et celui-ci approuva son choix :
- Oui, ici, ce sera parfait.
Toshiro s'éloigna et posa le cerf-volant bien à plat sur la mousse.
- Arrange le ruban ! conseilla son grand-père. S'il s'emmêle, tu sais ce qui arrivera !

Exercice 1 (suite)

Coche la réponse correcte.

Question 1

Toshiro est « très fier » car ...

- ☐ il a fabriqué le cerf-volant avec son grand-père.
- ☐ le cerf-volant appartenait à son grand-père.
- ☐ son grand-père lui a acheté le cerf-volant.
- ☐ son grand-père a décoré lui-même le cerf-volant.

1. Cahier adapté général
2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants

3. Cahier pour les élèves non-voyants en braille avec une possibilité de passation à l'oral

2.2.4 Communication

Les cahiers adaptés ont été présentés lors des séminaires nationaux. Les procédures de communication et de commande en académie ont été décrites à cette occasion.

Par ailleurs, l'ensemble des cahiers et des capsules vidéo en LSF et LfPC sont consultables sur les pages Eduscol.

Accès aux supports CM2

Cahier d'évaluation

- Cahier de l'élève (version corrigée)
- Cahier de l'élève - version adaptée - Tome 1 (version corrigée) - Tome 2
- Cahier de l'élève - version adaptée non-voyants - Tome 1 (version corrigée) - Tome 2
- Cahier de l'élève - version adaptée sourds et malentendants - Tome 1 (version corrigée) - Tome 2
- Cahier adulte accompagnant (version corrigée) - pour le report par l'adulte des réponses de l'élève non voyant

Guides pour le professeur

- Guide pour le professeur
- Guide pour le professeur - version adaptée
- Guide pour le professeur - version adaptée non-voyants
- Guide pour le professeur - version adaptée sourds et malentendants
- Guide pour l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers

Exercice 23 - Séquence 5 - langue des signes française

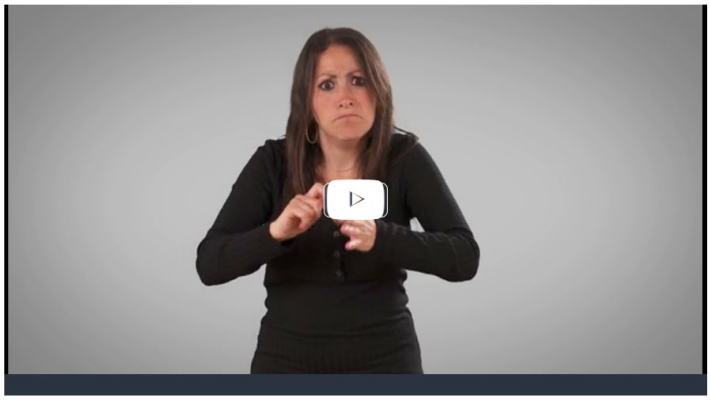

Exercice 23 - Séquence 5 - langue française parlée complétée

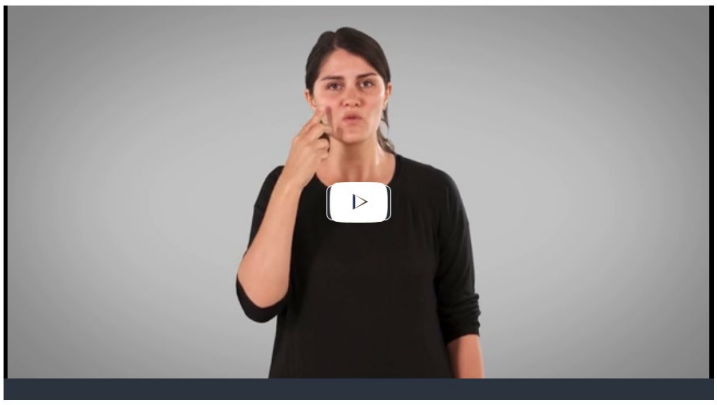

↘ 3. Détermination des seuils

3.1 Méthodologie mise en œuvre

Le dispositif des évaluations *Repères* de début de CM2 est un outil au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables lui permettant d'organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, ces évaluations mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer. Pour chaque compétence évaluée, il est ainsi possible de distinguer trois groupes d'élèves :

- -ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en difficulté : un besoin est identifié. Ces élèves nécessitent un accompagnement ;
- ceux dont les acquis sont fragiles, pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier ;
- ceux pour lesquels il n'y a pas de difficultés identifiées, les prérequis permettent d'entrer sereinement dans les apprentissages à venir.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces trois groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté, un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? Un quart ? La moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale…) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun[1]. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (*bookmarks*) se révèle la mieux adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek[2].

À partir des résultats de l'évaluation, dans chaque compétence, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'Éducation nationale de parcourir ces listes et de placer deux seuils propres à chaque série d'exercices :

- un premier seuil correspondant au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir ;
- un second seuil correspondant au dernier item qu'un élève dont les acquis semblent fragiles serait susceptible de réussir.

[1] Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; *Éducation et formations*, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

[2] Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Une fois ces seuils positionnés, on détermine, pour chaque expert, la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la figure 1, l'expert a positionné son premier seuil à l'item numéro 8 et son second seuil à l'item numéro 14. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux 8 items sont inclus dans le groupe 1 (élèves à besoins) et que ceux qui ont réussi de 9 à 14 items sont inclus dans le groupe 2 (élèves fragiles). À partir de 15 items réussis, les élèves ne présentent pas de difficultés dans la compétence concernée.

Pour chaque compétence évaluée, les seuils positionnés par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

Pour certains exercices, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres exercices, la notion est plus complexe ou certains items de l'exercice étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

FIGURE 1 • Méthode des marque-pages

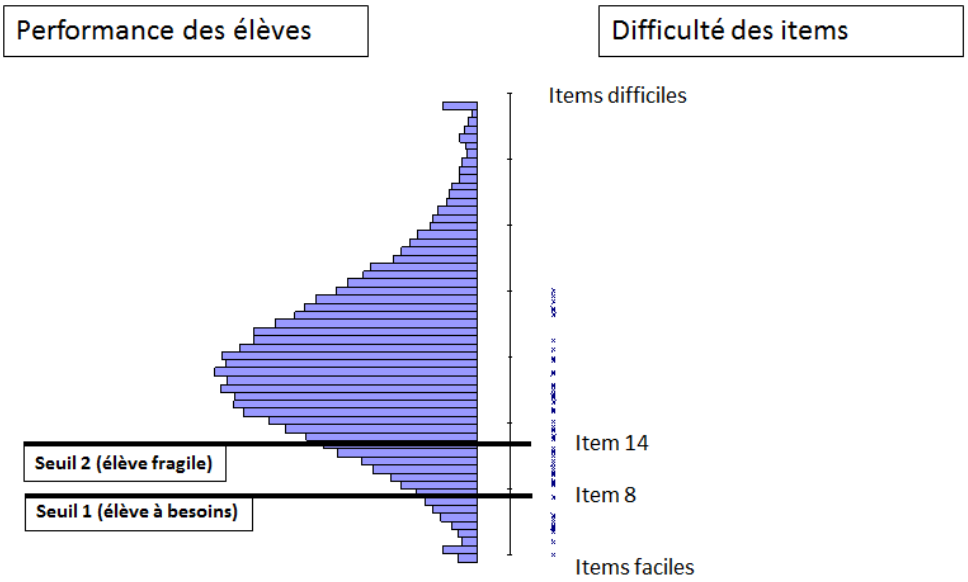

3.2 Données mobilisées

Dans le cadre des évaluations *Repères* CM2, les contenus sont inchangés par rapport à 2024 et il n'est donc pas nécessaire de déterminer de nouveaux seuils de maîtrise. Aucune nouvelle donnée n'est donc mobilisée pour déterminer les seuils. Ce sont donc les mêmes seuils qu'en 2024 qui sont appliqués. Les résultats individuels ainsi que les résultats par école ont donc été téléchargeables sur le portail dès la fin de la saisie des réponses des élèves.

3.3 Seuils retenus

En 2025, les épreuves demeurant inchangées par rapport à 2024, les seuils définis en 2024 ont été repris et appliqués aux données de 2025.

TABLEAU 6 • Seuils retenus en 2024 et 2025

Français CM2						
Compétences	Nombre d'items	2024	2025	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Comprendre des textes à l'oral	7			Néant	2	4
Comprendre un texte lu seul(e)	19			Néant	6	12
Lire à voix haute un texte	204 mots			Néant	89 mots *Attendus fin de CE2*	109 mots *Attendus fin de CM1*
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	8			Néant	3	5
Écrire des mots (dictés)	12			Néant	5	8
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	8			Néant	3	5
Différencier les principales classes de mots	8			Néant	3	6
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	8			Néant	3	5
Maîtriser l'accord du verbe conjugué	8			Néant	3	5

Lecture : la compétence « comprendre des textes à l'oral » a été évaluée en début de CM2 en 2024 ainsi qu'en 2025 avec 7 items. Le seuil 1 correspond à 2 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».
Source : DEPP, Repères CM2.

Mathématiques CM2						
Compétences	Nombre d'items	2024	2025	Évolution	Seuil 1	Seuil 2
Utiliser différentes représentations des nombres	29			Néant	12	17
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	10			Néant	4	6
Placer un nombre sur une ligne graduée	13			Néant	5	9
Résoudre des problèmes	11			Néant	3	7
Mémoriser des faits numériques	25			Néant	8	12
Mémoriser des procédures	30			Néant	8	16
Poser et calculer	7			Néant	2	4

Lecture : la compétence « utiliser différentes représentations des nombres » a été évaluée en début de CM2 en 2024 ainsi qu'en 2025 avec 29 items. Le seuil 1 correspond à 12 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins »
Source : DEPP, Repères CM2.

↘ 4. Résultats

Ces résultats de l'évaluation *Repères* CM2 sont basés sur l'exploitation des réponses des élèves saisies à la date du 23 octobre 2025. À cette date, le taux national de saisie, pour l'ensemble des élèves de CM2, s'élevait à 98,4 %.

Les évolutions des taux de maîtrise sont considérées comme stables si elles sont inférieures à 1 point de pourcentage.
Les écarts des taux de maîtrise (filles/garçons, par secteur…) sont considérés comme stables s'ils sont inférieurs à 1 point de pourcentage.
Les évolutions des écarts de taux de maîtrise (filles/garçons, par secteur…) sont considérées comme significatives si elles sont supérieures à 0,5 point de pourcentage sur deux années successives et 1 point de pourcentage sur plus longue période.

4.1 Résultats d'ensemble en 2025 en début de CM2

4.1.1 CM2 français, résultats 2025

En français, les compétences les mieux maîtrisées sont « comprendre des textes à l'oral » et « savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille » avec respectivement 75,4 % et 73,9 % d'élèves dans le groupe satisfaisant (au-dessus du seuil 2). À l'inverse, les compétences les moins maîtrisées sont « maîtriser l'accord du verbe conjugué », « lire à voix haute un texte » et « reconnaître les principaux constituants de la phrase » avec respectivement 47,8 %, 53,2 % et 54,5 % d'élèves dans le groupe satisfaisant.

FIGURE 2 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CM2, en septembre 2025 (en %)

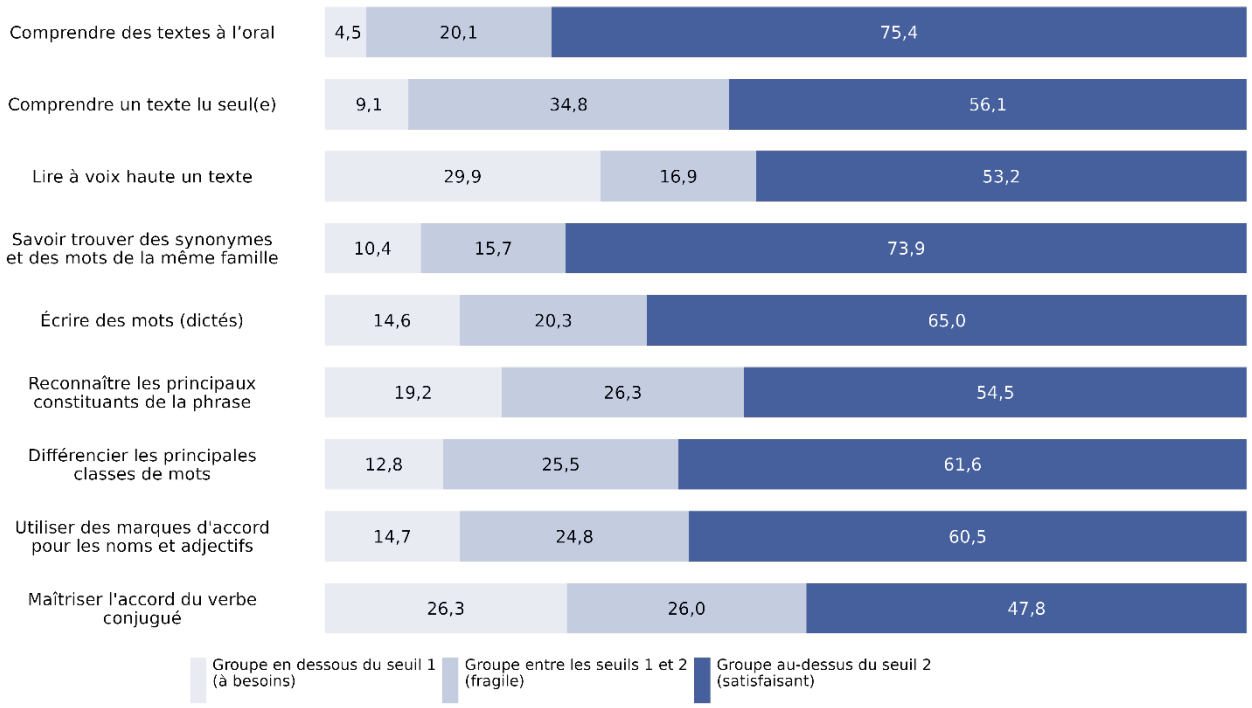

Lecture : en 2025, 75,4 % des élèves évalués en début de CM2 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des textes à l'oral ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

4.1.2 CM2 mathématiques, résultats 2025

En mathématiques, la compétence « écrire des nombres entiers » est la mieux maîtrisée, avec 80,8 % des élèves atteignant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2). À l'inverse, les compétences d'automatismes de calcul « mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures » sont les moins maîtrisées (respectivement 38,7 % et 43,5 %). Les compétences « poser et calculer » et « résoudre des problèmes » sont également moins bien maîtrisées (respectivement 45,9 % et 50,6 %).

FIGURE 3 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CM2, en septembre 2025 (en %)

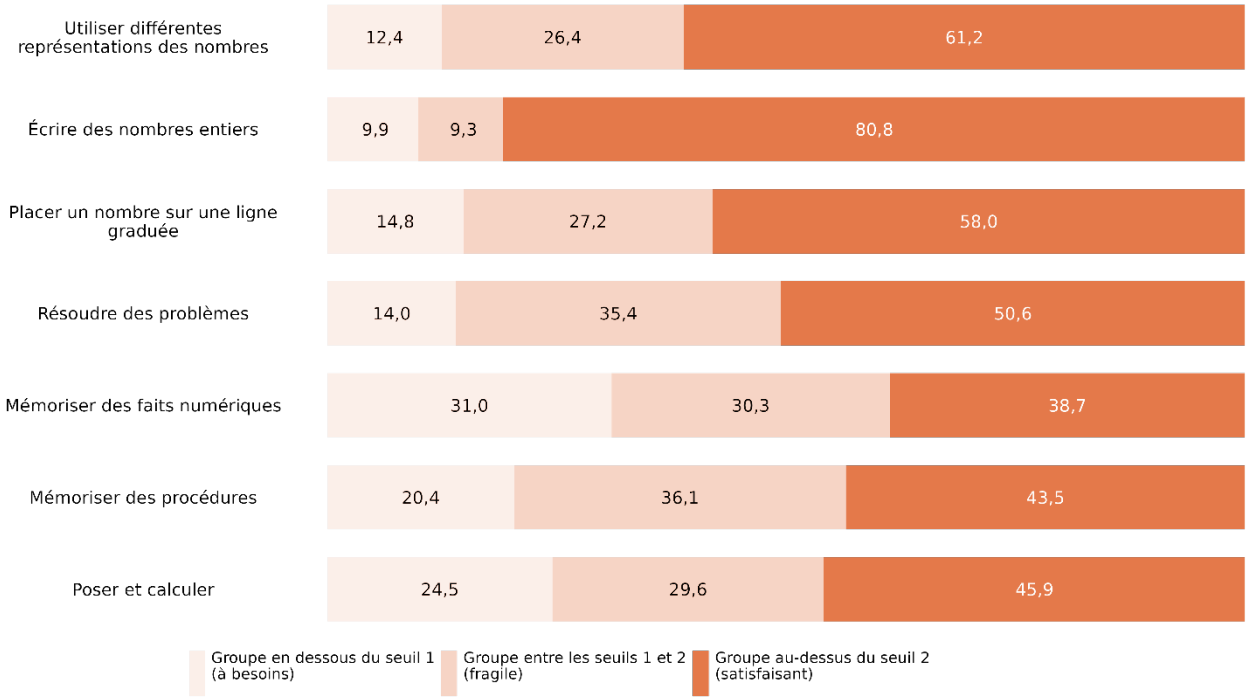

Lecture : en 2025, 61,2 % des élèves évalués en début de CM2 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « utiliser différentes représentations des nombres ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

4.1.3 Évolution des résultats depuis 2024

Les contenus des *Repères* CM2 2025 sont strictement identiques à ceux de l'édition précédente en français et en mathématiques permettant ainsi une comparabilité d'une année sur l'autre de l'ensemble des exercices.

4.1.3.1 Français

En 2025, en français, les résultats sont stables par rapport à 2024 pour sept des neuf compétences. La proportion d'élèves dans le groupe de maîtrise satisfaisante augmente pour deux compétences : « différencier les principales classes de mots » et « maîtriser l'accord du verbe conjugué » (respectivement +2,1 points et +1,0 point).

FIGURE 4 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en français en début de CM2, en 2024 et 2025 (en %)

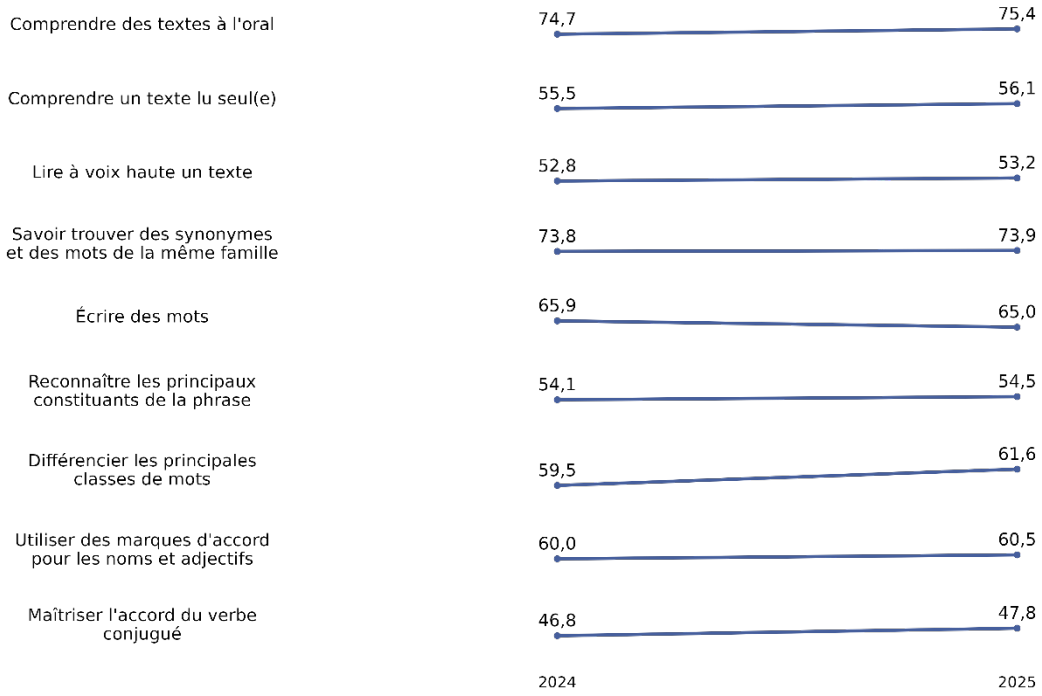

Lecture : en 2025, 75,4 % des élèves évalués en début de CM2 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des textes à l'oral », contre 74,7 % en 2024.
Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

4.1.3.2 Mathématiques

En 2025, en mathématiques, les résultats sont stables pour cinq des sept compétences par rapport à 2024. Ils progressent pour les compétences « utiliser différentes représentations des nombres » et « mémoriser des faits numériques » (respectivement +1,8 et +1,6 points).

FIGURE 5 • Proportion d'élèves dans les groupes satisfaisants dans les compétences comparables en mathématiques en début de CM2, en 2024 et 2025 (en %)

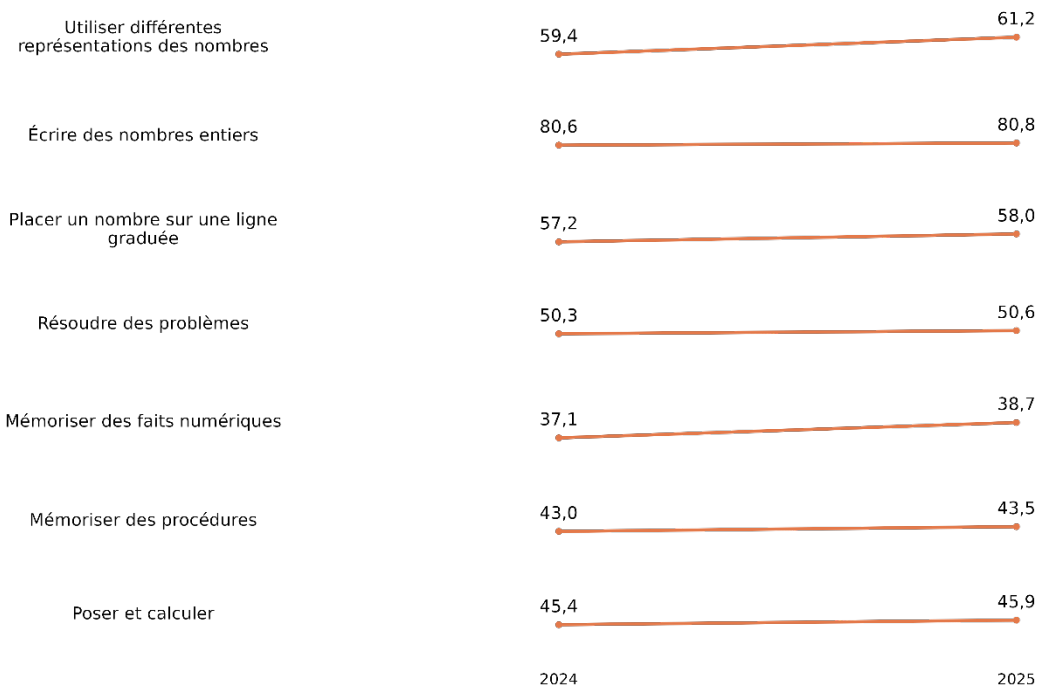

Lecture : en 2025, 61,2 % des élèves évalués en début de CM2 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « utiliser différentes représentations des nombres », contre 59,4 % en 2024.
Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

4.2 Résultats selon le sexe

4.2.1 CM2 français, résultats 2025 selon le sexe

Quelle que soit la compétence évaluée en début de CM2 en français, les filles présentent de meilleures performances que les garçons, les écarts variant de 1,2 à 9,2 points de pourcentage en fonction des compétences. Pour sept des neuf compétences évaluées, cet écart de réussite entre les filles et les garçons est supérieur à 5 points de pourcentage. L'écart le plus élevé concerne la compétence « utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs » (9,2 points). L'écart le plus faible est pour la compétence « comprendre des textes à l'oral » (1,2 point).

TABLEAU 7 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CM2, selon le sexe, en septembre 2025 (en %)

	Filles			Garçons		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des textes à l'oral	4,0	20,0	76,1	4,9	20,2	74,8
Comprendre un texte lu seul(e)	7,3	33,5	59,2	10,7	36,1	53,3
Lire à voix haute un texte	29,0	16,6	54,4	30,7	17,2	52,1
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	9,0	14,5	76,5	11,8	16,9	71,4
Écrire des mots (dictés)	12,4	19,9	67,7	16,7	20,7	62,6
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	16,3	25,1	58,6	21,9	27,4	50,6
Différencier les principales classes de mots	10,9	23,5	65,7	14,7	27,5	57,8
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	12,0	22,8	65,2	17,3	26,7	56,0
Maîtriser l'accord du verbe conjugué	23,3	26,1	50,6	29,0	25,9	45,1

Lecture : en 2025, 76,1 % des filles, contre 74,8 % des garçons, sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des textes à l'oral ».
Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

4.2.2 CM2 mathématiques, résultats 2025 selon le sexe

En mathématiques, en début de CM2, contrairement au français, les écarts de performances selon le sexe sont à l'avantage des garçons à l'exception du calcul posé où les compétences des filles sont comparables à celles des garçons. Dans six des sept compétences évaluées, les écarts de taux de maîtrise satisfaisante sont supérieurs à 6 points. L'écart est supérieur à 15 points de pourcentage pour les compétences « mémoriser des procédures » et « placer un nombre sur une ligne graduée » (respectivement 19,2 points et 16,2 points).

TABLEAU 8 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CM2, selon le sexe, en septembre 2025 (en %)

	Filles			Garçons		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Utiliser différentes représentations des nombres	14,5	31,5	54,0	10,4	21,5	68,1
Écrire des nombres entiers	12,3	11,6	76,1	7,5	7,0	85,4
Placer un nombre sur une ligne graduée	18,6	31,6	49,8	11,2	22,9	66,0
Résoudre des problèmes	16,6	37,6	45,8	11,5	33,2	55,3
Mémoriser des faits numériques	34,0	30,7	35,4	28,0	30,0	42,0
Mémoriser des procédures	24,6	41,7	33,7	16,3	30,8	52,9
Poser et calculer	24,0	30,3	45,7	24,9	28,9	46,2

Lecture : en 2025, 54,0 % des filles, contre 68,1 % des garçons, sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « utiliser différentes représentations des nombres ».
Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

4.2.3 Évolution des écarts entre 2024 et 2025, selon le sexe

Entre 2024 et 2025, les écarts de performances entre filles et garçons sont stables pour huit des neuf compétences de français. Pour la compétence « différencier les principales classes de mots », l'écart diminue légèrement de 0,5 point de pourcentage du fait d'une progression plus importante des garçons que des filles (+2,4 points contre +1,9 point).

En mathématiques, les écarts sont stables pour six des sept compétences et augmentent de 0,5 point de pourcentage en faveur des garçons pour « placer un nombre sur une ligne graduée », la proportion d'élèves en maîtrise satisfaisante ayant augmenté davantage pour les garçons que pour les filles.

TABLEAU 9 • Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante dans les compétences comparables en CM2, selon le sexe, en 2024 et 2025 (en %)

Compétences	Repères CM2 2024			Repères CM2 2025		
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)
	Filles	Garçons		Filles	Garçons	
Comprendre des textes à l'oral	75,5	74,0	1,5	76,1	74,8	1,2
Comprendre un texte lu seul(e)	58,5	52,6	5,8	59,2	53,3	5,9
Lire à voix haute un texte	54,1	51,7	2,4	54,4	52,1	2,3
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	76,4	71,2	5,2	76,5	71,4	5,2
Écrire des mots (dictés)	68,7	63,1	5,5	67,7	62,6	5,1
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	58,2	50,2	8,0	58,6	50,6	8,0
Différencier les principales classes de mots	63,8	55,4	8,4	65,7	57,8	7,9
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	64,8	55,4	9,4	65,2	56,0	9,2
Maîtriser l'accord du verbe conjugué	49,8	43,9	5,9	50,6	45,1	5,6
Utiliser différentes représentations des nombres	52,4	66,2	-13,8	54,0	68,1	-14,1
Écrire des nombres entiers	75,8	85,2	-9,4	76,1	85,4	-9,4
Placer un nombre sur une ligne graduée	49,2	64,9	-15,7	49,8	66,0	-16,2
Résoudre des problèmes	45,5	55,0	-9,5	45,8	55,3	-9,5
Mémoriser des faits numériques	34,0	40,2	-6,2	35,4	42,0	-6,6
Mémoriser des procédures	33,3	52,5	-19,2	33,7	52,9	-19,2
Poser et calculer	45,3	45,6	-0,3	45,7	46,2	-0,5

Lecture : en 2025, l'écart de performance entre les filles et les garçons est de 1,2 point de pourcentage en faveur des filles en début de CM2 pour les élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2) dans la compétence « comprendre des textes à l'oral », contre 1,5 point en septembre 2024.
Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement

4.3.1 CM2 français, résultats 2025 selon le secteur d'enseignement

Les élèves scolarisés dans le secteur public en éducation prioritaire ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées en français.

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP varient de 8,9 points pour « écrire des mots » à 18,9 points pour « comprendre un texte lu seul(e) ».

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+ sont encore plus importants, variant de 15,2 points pour « écrire des mots » à 25,3 points pour « comprendre un texte lu seul(e) ». Les écarts sont supérieurs à 20 points également pour les compétences « savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille » et « utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs ».

TABLEAU 10 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en français en début de CM2, selon le secteur, en septembre 2025 (en %)

	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des textes à l'oral	3,6	19,3	77,0	8,7	26,9	64,4	12,3	30,2	57,5	2,1	14,6	83,3
Comprendre un texte lu seul(e)	7,9	34,0	58,1	16,1	44,7	39,2	21,0	46,2	32,8	4,3	26,9	68,8
Lire à voix haute un texte	28,7	16,9	54,4	39,3	17,9	42,8	46,6	17,1	36,3	21,6	16,1	62,3
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	8,9	15,1	76,0	18,9	21,0	60,1	25,3	22,7	52,0	5,3	11,7	83,0
Écrire des mots (dictés)	13,7	20,5	65,9	21,1	21,9	57,0	27,5	21,8	50,7	9,1	17,8	73,1
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	18,0	26,2	55,8	27,4	29,3	43,3	33,7	28,3	38,0	12,9	23,8	63,3
Différencier les principales classes de mots	12,1	25,7	62,3	19,1	28,9	52,0	24,7	29,2	46,1	7,1	21,1	71,8
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	13,1	24,4	62,5	24,3	29,3	46,5	30,4	29,4	40,1	8,6	21,7	69,7
Maîtriser l'accord du verbe conjugué	25,1	26,2	48,7	36,4	26,6	37,0	43,0	25,1	31,9	17,4	24,8	57,8

Lecture : en 2025, 77,0 % des élèves évalués en début de CM2 dans le secteur public hors éducation prioritaire sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « comprendre des textes à l'oral ».
Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

4.3.2 CM2 mathématiques, résultats 2025 selon le secteur d'enseignement

Les élèves scolarisés dans les écoles d'éducation prioritaire du secteur public ont une maîtrise moins affirmée dans l'ensemble des compétences évaluées en mathématiques.

Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP varient de 5,8 points pour la compétence « mémoriser des faits numériques » à 18,4 points pour « résoudre des problèmes ».

Entre les élèves scolarisés hors EP et ceux scolarisés en REP+, ces écarts sont compris entre 5,8 points pour « mémoriser des faits numériques » et 24,3 points pour « résoudre des problèmes ».

TABLEAU 11 • Répartition des élèves dans les groupes selon la compétence évaluée en mathématiques en début de CM2, selon le secteur, en septembre 2025 (en %)

	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
Compétences	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Utiliser différentes représentations des nombres	10,8	25,6	63,6	21,4	31,1	47,5	27,6	31,7	40,8	7,2	24,5	68,3
Écrire des nombres entiers	8,7	8,8	82,4	16,6	12,6	70,8	21,1	13,7	65,2	5,8	7,2	87,0
Placer un nombre sur une ligne graduée	13,3	26,8	60,0	24,3	30,5	45,2	29,9	30,5	39,6	9,0	25,3	65,7
Résoudre des problèmes	12,3	34,7	53,1	24,0	41,3	34,7	30,2	41,1	28,7	8,2	32,0	59,7
Mémoriser des faits numériques	30,2	30,8	39,0	38,7	28,1	33,2	41,2	25,6	33,2	24,6	31,8	43,6
Mémoriser des procédures	19,1	36,0	44,9	28,6	36,9	34,5	33,0	35,5	31,5	15,2	36,4	48,4
Poser et calculer	23,3	29,7	47,0	35,5	30,4	34,1	41,3	29,0	29,7	15,2	28,7	56,2

Lecture : en 2025, 63,6 % des élèves évalués en début de CM2 dans le secteur public hors éducation prioritaire sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans la compétence « utiliser différentes représentations des nombres ».
Note : en raison des arrondis, les écarts commentés peuvent différer de la différence des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

4.3.3 Évolution des écarts depuis 2024, selon le secteur d'enseignement

4.3.3.1 Français

Entre 2024 et 2025, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP restent stables pour sept compétences sur neuf. Pour les compétences « différencier les principales classes de mots » et « lire à voix haute un texte », les écarts augmentent respectivement de 0,8 et 0,7 point de pourcentage.

Entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP, les écarts de performances sont stables pour six compétences sur neuf. Pour « lire à voix haute un texte », « différencier les principales classes de mots » et « reconnaître les principaux constituants de la phrase », les écarts augmentent respectivement de 0,8, 0,7 et 0,5 point.

Entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en REP+, les écarts de performances sont stables pour quatre des neuf compétences. Pour « comprendre un texte lu seul(e) », « utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs » et « écrire des mots », les écarts de performances diminuent respectivement de 0,6, 0,6 et 0,5 point. À l'inverse, pour les compétences « différencier les principales classes de mots » et « lire à voix haute un texte », les écarts augmentent respectivement de 0,9 et 0,5 point.

FIGURE 6 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, depuis 2024 (en points de pourcentage)

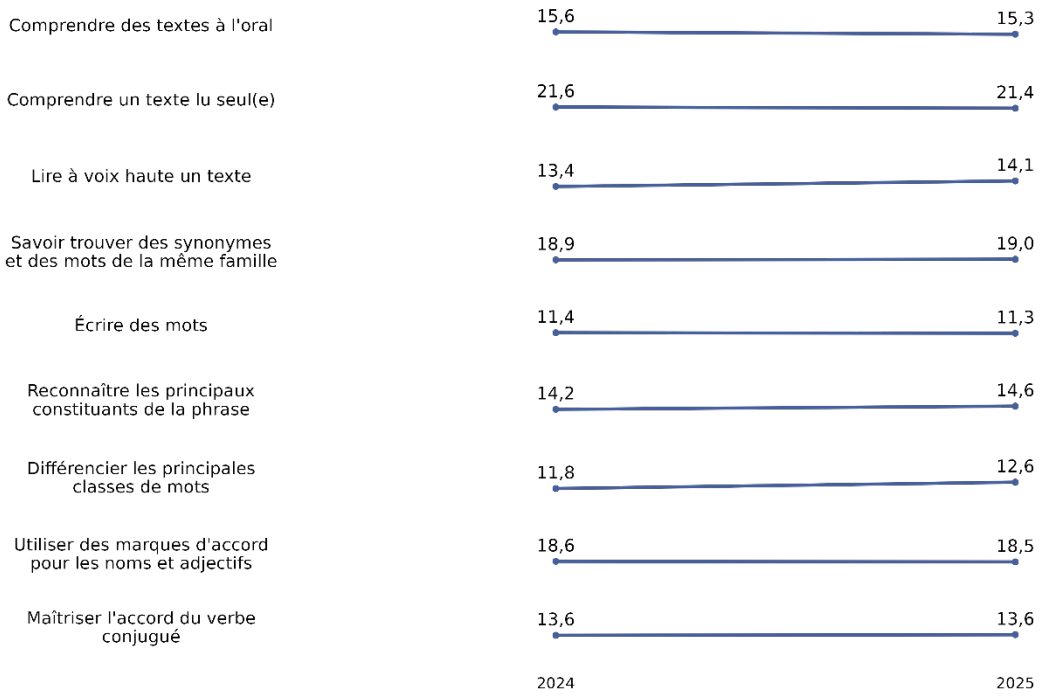

Lecture : en 2025, en début de CM2, dans la compétence « comprendre des textes à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 15,3 points de pourcentage.
Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

FIGURE 7 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, depuis 2024 (en points de pourcentage)

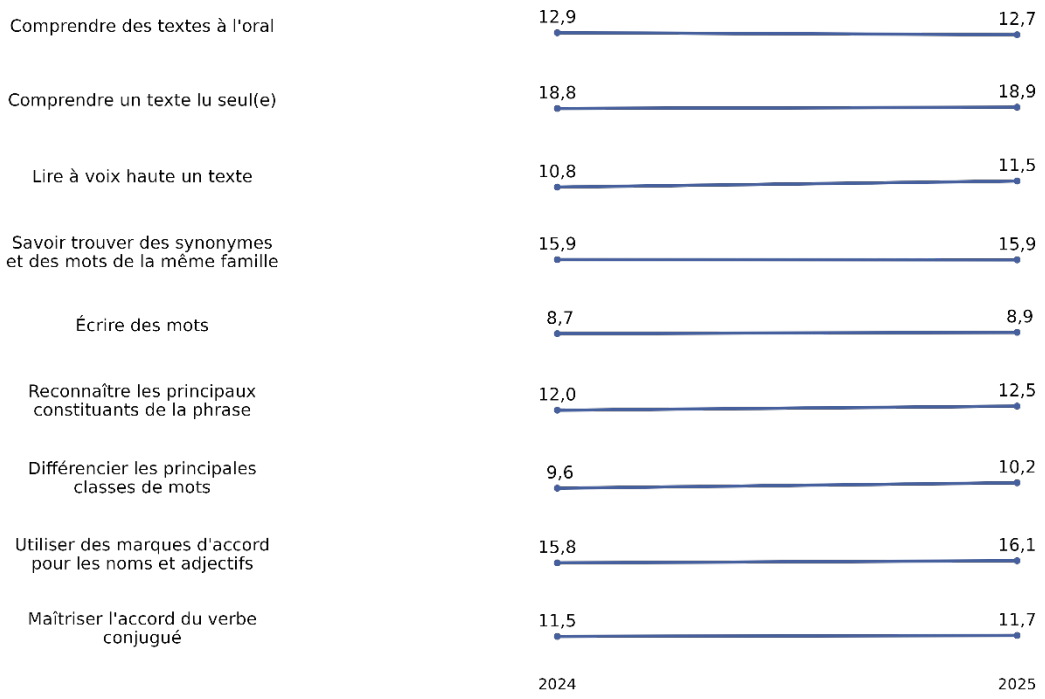

Lecture : en 2025, en début de CM2, dans la compétence « comprendre des textes à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 12,7 points de pourcentage.
Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

FIGURE 8 • Écarts de performances dans les compétences comparables en français entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, depuis 2024 (en points de pourcentage)

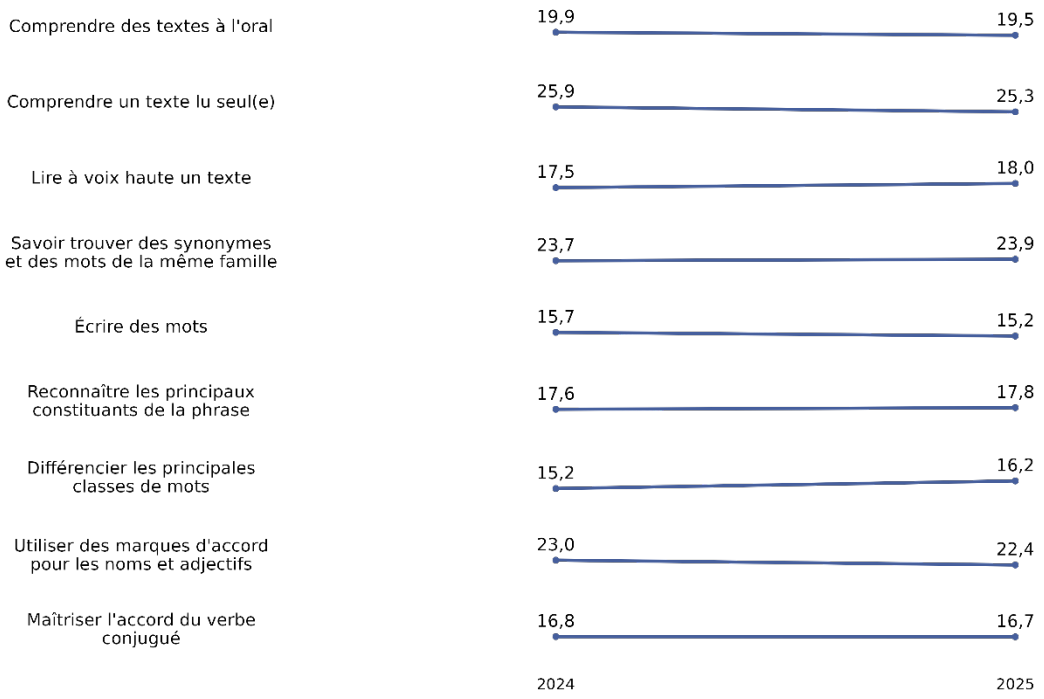

Lecture : en 2025, en début de CM2, dans la compétence « comprendre des textes à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 19,5 points de pourcentage.
Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

4.3.3.2 Mathématiques

Entre 2024 et 2025, les écarts de performances entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP demeurent stables pour trois des sept compétences. Pour les compétences « mémoriser des faits numériques », « poser et calculer », « mémoriser des procédures » et « résoudre des problèmes », les écarts augmentent respectivement de 0,9, 0,6, 0,5 et 0,5 point.

Les écarts de performances entre les élèves du secteur public hors EP et ceux du REP augmentent pour « mémoriser des faits numériques », « poser et calculer », « mémoriser des procédures » et « résoudre des problèmes » (respectivement +1,0 et +0,9, +0,6 et +0,6 point). Pour les trois autres compétences, les écarts sont stables.

Entre le secteur public hors EP et le REP+, l'écart de performance augmente de 0,8 point pour « mémoriser des faits numériques ». Pour les six autres compétences, les écarts sont stables.

FIGURE 9 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, depuis 2024 (en points de pourcentage)

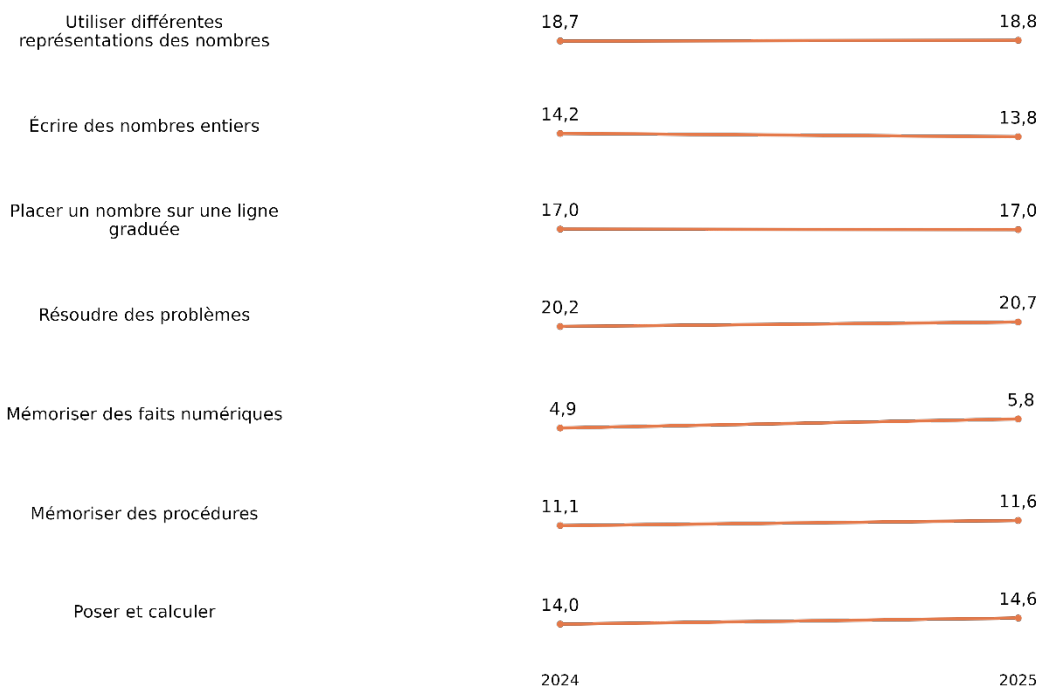

Lecture : en 2025, en début de CM2, dans la compétence « utiliser différentes représentations des nombres », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 18,8 points de pourcentage.
Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

FIGURE 10 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, depuis 2024 (en points de pourcentage)

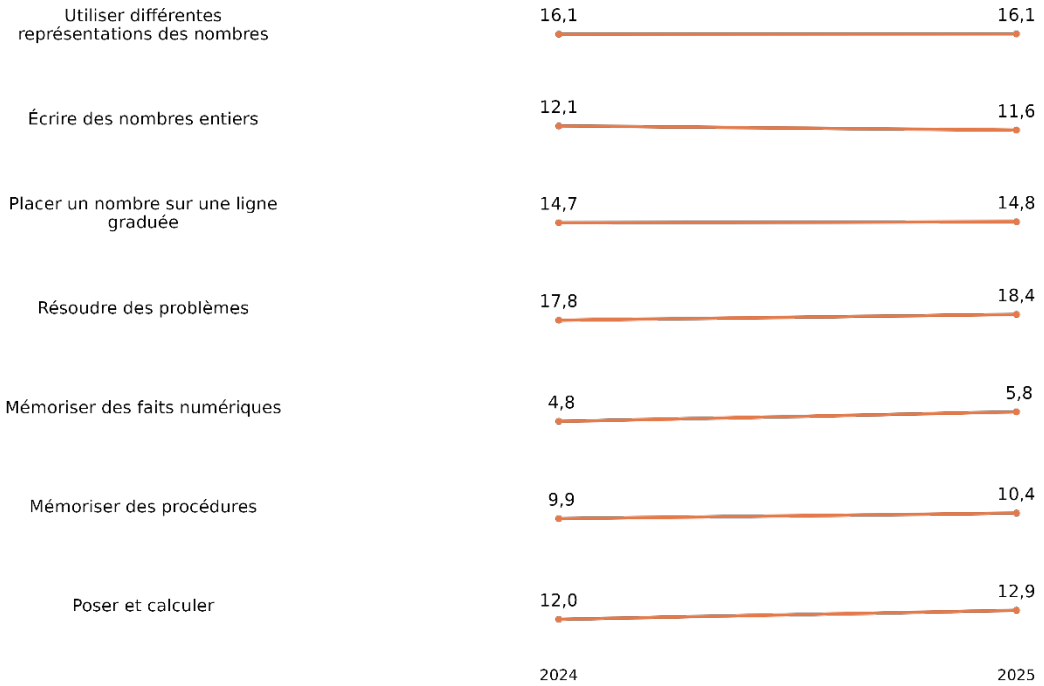

Lecture : en 2025, en début de CM2, dans la compétence « utiliser différentes représentations des nombres », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 16,1 points de pourcentage.
Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence des écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

FIGURE 11 • Écarts de performances dans les compétences comparables en mathématiques entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, depuis 2024 (en points de pourcentage)

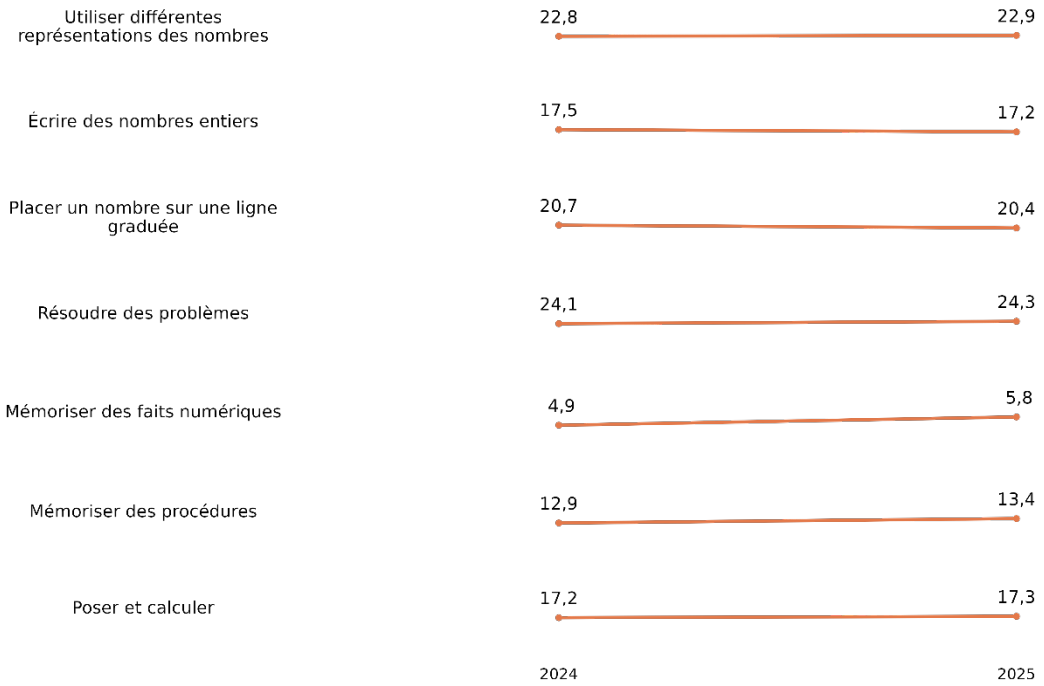

Lecture : en 2025, en début de CM2, dans la compétence « utiliser différentes représentations des nombres », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 22,9 points de pourcentage.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

TABLEAU 12 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CM2 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en EP, en 2024 et 2025 (différences de proportions et odds ratio)

	Repères CM2 2024				Repères CM2 2025			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio
Compétences	Public Hors EP	EP (REP, REP+)			Public Hors EP	EP (REP, REP+)		
Comprendre des textes à l'oral	76,4	60,7	15,6	2,09	77,0	61,7	15,3	2,08
Comprendre un texte lu seul(e)	57,5	35,9	21,6	2,41	58,1	36,7	21,4	2,39
Lire à voix haute un texte	53,8	40,4	13,4	1,72	54,4	40,3	14,1	1,77
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	75,8	56,9	18,9	2,38	76,0	57,0	19,0	2,39
Écrire des mots (dictés)	66,7	55,3	11,4	1,62	65,9	54,5	11,3	1,61
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	55,4	41,2	14,2	1,77	55,8	41,3	14,6	1,80
Différencier les principales classes de mots	60,0	48,2	11,8	1,61	62,3	49,7	12,6	1,67
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	62,0	43,4	18,6	2,13	62,5	44,0	18,5	2,12
Maîtriser l'accord du verbe conjugué	47,7	34,1	13,6	1,76	48,7	35,0	13,6	1,76
Utiliser différentes représentations des nombres	61,7	43,0	18,7	2,13	63,6	44,9	18,8	2,15
Écrire des nombres entiers	82,3	68,1	14,2	2,17	82,4	68,6	13,8	2,15
Placer un nombre sur une ligne graduée	59,1	42,1	17,0	1,99	60,0	43,0	17,0	1,99
Résoudre des problèmes	52,6	32,3	20,2	2,32	53,1	32,4	20,7	2,36
Mémoriser des faits numériques	37,2	32,4	4,9	1,24	39,0	33,2	5,8	1,29
Mémoriser des procédures	44,2	33,2	11,1	1,60	44,9	33,3	11,6	1,63
Poser et calculer	46,4	32,4	14,0	1,80	47,0	32,4	14,6	1,85

Lecture : en 2025, en CM2, pour la compétence « comprendre des textes à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en EP est de 15,3 points de pourcentage, contre 15,6 points en 2024.
Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,08 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CM2 en 2025 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en EP. Cette valeur est de 2,09 en début de CM2 en 2024. L'inégalité de réussite entre ces deux groupes peut donc être considérée comme stable entre ces deux temps de mesure.
Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

TABLEAU 13 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CM2 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP, en 2024 et 2025 (différences de proportions et odds ratio)

	Repères CM2 2024				Repères CM2 2025			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio
Compétences	Public Hors EP	REP			Public Hors EP	REP		
Comprendre des textes à l'oral	76,4	63,5	12,9	1,86	77,0	64,4	12,7	1,86
Comprendre un texte lu seul(e)	57,5	38,7	18,8	2,14	58,1	39,2	18,9	2,15
Lire à voix haute un texte	53,8	43,0	10,8	1,54	54,4	42,8	11,5	1,59
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	75,8	60,0	15,9	2,10	76,0	60,1	15,9	2,10
Écrire des mots (dictés)	66,7	58,0	8,7	1,45	65,9	57,0	8,9	1,46
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	55,4	43,4	12,0	1,62	55,8	43,3	12,5	1,65
Différencier les principales classes de mots	60,0	50,4	9,6	1,47	62,3	52,0	10,2	1,52
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	62,0	46,2	15,8	1,90	62,5	46,5	16,1	1,92
Maîtriser l'accord du verbe conjugué	47,7	36,1	11,5	1,61	48,7	37,0	11,7	1,61
Utiliser différentes représentations des nombres	61,7	45,6	16,1	1,92	63,6	47,5	16,1	1,93
Écrire des nombres entiers	82,3	70,2	12,1	1,97	82,4	70,8	11,6	1,94
Placer un nombre sur une ligne graduée	59,1	44,4	14,7	1,81	60,0	45,2	14,8	1,82
Résoudre des problèmes	52,6	34,8	17,8	2,08	53,1	34,7	18,4	2,13
Mémoriser des faits numériques	37,2	32,4	4,8	1,24	39,0	33,2	5,8	1,29
Mémoriser des procédures	44,2	34,4	9,9	1,51	44,9	34,5	10,4	1,55
Poser et calculer	46,4	34,5	12,0	1,65	47,0	34,1	12,9	1,71

Lecture : en 2025, en CM2, pour la compétence « comprendre des textes à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP est de 12,7 points de pourcentage, contre 12,9 points en 2024.
Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 1,86 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CM2 en 2025 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en REP. Cette valeur est également de 1,86 en début de CM2 en 2024. L'inégalité de réussite entre ces deux groupes peut donc être considérée comme stable entre ces deux temps de mesure.
Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

TABLEAU 14 • Écarts de performances dans les compétences comparables en CM2 entre élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et élèves scolarisés en REP+, en 2024 et 2025 (différences de proportions et odds ratio)

	Repères CM2 2024				Repères CM2 2025			
	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio	Proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2)		Écart (en points de pourcentage)	Odds Ratio
Compétences	Public Hors EP	REP+			Public Hors EP	REP+		
Comprendre des textes à l'oral	76,4	56,5	19,9	2,49	77,0	57,5	19,5	2,48
Comprendre un texte lu seul(e)	57,5	31,6	25,9	2,93	58,1	32,8	25,3	2,84
Lire à voix haute un texte	53,8	36,3	17,5	2,05	54,4	36,3	18,0	2,09
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	75,8	52,1	23,7	2,89	76,0	52,0	23,9	2,91
Écrire des mots (dictés)	66,7	51,0	15,7	1,92	65,9	50,7	15,2	1,88
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	55,4	37,8	17,6	2,04	55,8	38,0	17,8	2,06
Différencier les principales classes de mots	60,0	44,8	15,2	1,85	62,3	46,1	16,2	1,93
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	62,0	39,0	23,0	2,55	62,5	40,1	22,4	2,49
Maîtriser l'accord du verbe conjugué	47,7	30,9	16,8	2,04	48,7	31,9	16,7	2,02
Utiliser différentes représentations des nombres	61,7	39,0	22,8	2,53	63,6	40,8	22,9	2,54
Écrire des nombres entiers	82,3	64,8	17,5	2,52	82,4	65,2	17,2	2,50
Placer un nombre sur une ligne graduée	59,1	38,4	20,7	2,32	60,0	39,6	20,4	2,29
Résoudre des problèmes	52,6	28,5	24,1	2,78	53,1	28,7	24,3	2,80
Mémoriser des faits numériques	37,2	32,3	4,9	1,24	39,0	33,2	5,8	1,28
Mémoriser des procédures	44,2	31,3	12,9	1,74	44,9	31,5	13,4	1,77
Poser et calculer	46,4	29,3	17,2	2,09	47,0	29,7	17,3	2,10

Lecture : en 2025, en CM2, pour la compétence « comprendre des textes à l'oral », l'écart de performance entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et les élèves scolarisés en REP+ est de 19,5 points de pourcentage, contre 19,9 points en 2024.
Faire partie du groupe d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante est un événement qui avait 2,48 fois plus de chance de se produire que la situation contraire en début de CM2 en 2025 pour les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP que pour ceux scolarisés en REP+. Cette valeur est de 2,49 en début de CM2 en 2024. L'inégalité de réussite entre ces deux groupes peut donc être considérée comme stable entre ces deux temps de mesure.
Note : en raison des arrondis, les évolutions des écarts commentés peuvent différer de la différence entre les écarts des taux de maîtrise.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

↘ 5. Questionnaire à destination des enseignants

Afin de prendre en compte les avis des enseignants relatifs à l'évaluation *Repères* CM2, un questionnaire leur est adressé à l'issue de chaque campagne d'évaluation. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* CM2 de septembre 2025. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication ;
- logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- passation des épreuves ;
- utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves ;
- restitution des acquis des élèves ;
- bilan.

5.1 Participation

À la date du 1er octobre 2025, 2 744 enseignants de CM2 ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 215 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 44,3 % des enseignants participants). La moitié de ces enseignants n'enseigne qu'à des élèves de CM2, tandis que l'autre moitié enseigne également à des élèves d'un autre niveau (respectivement 622 et 593 enseignants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 1 838 enseignants qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, le nombre d'enseignants qui n'ont pas répondu à certaines questions n'est pas inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

TABLEAU 15 • Participation des enseignants au questionnaire

	2024	2025
Participation totale	4 591	2 744
Enseignants qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire	1 838	1 215
Enseignants de classe de CM2	955	622
Enseignants de classe de CM2 et d'une autre classe	883	593

Lecture : à la date du 1er octobre 2025, 2 744 enseignants de CM2 ont participé à ce questionnaire. Parmi eux, 1 215 enseignants ont parcouru l'ensemble du questionnaire.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

5.2 Résultats

5.2.1 Communication

En 2025, 95,5 % des enseignants de CM2 indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt et 95,5 % déclarent avoir trouvé l'information explicite.

80,0 % des enseignants ont indiqué avoir eu connaissance des documents proposés par Eduscol. Parmi eux, 83,8 % ont indiqué que ces documents correspondaient à leurs attentes.

TABLEAU 16 • Proportion d'enseignants satisfaits de la communication et des documents mis à leur disposition (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
L'information concernant l'évaluation vous est-elle parvenue suffisamment tôt ?	87,1	95,5
L'information concernant l'évaluation vous a-t-elle paru explicite ? *	89,5	95,5
Avez-vous eu connaissance des documents proposés par Eduscol ?	77,1	80,0
Si oui, les informations proposées sur les pages Eduscol ont-elles correspondu à vos attentes dans la mise en œuvre des évaluations ?	82,0	83,8

Lecture : en 2025, 95,5 % des enseignants répondants indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt.
Note : * enseignants qui ont répondu « très explicite » ou « assez explicite ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

Le dispositif des évaluations nationales *Repères* CM2 propose de nombreux documents d'accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les enseignants sont les cahiers et guides en version PDF, les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves, les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats (respectivement 73,9 %, 66,8 % et 63,9 %). La vidéo de présentation générale du dispositif et le diaporama de présentation du dispositif sont les ressources les moins utilisées (respectivement 38,5 % et 39,9 %).

TABLEAU 17 • Utilité des documents proposés sur Eduscol (en %)

	Part des enseignants ayant répondu « assez utile » ou « très utile » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les cahiers et guides en version PDF	71,2	73,9
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	54,2	59,1
La vidéo de présentation générale du dispositif	32,8	38,5
Le diaporama de présentation du dispositif à l'attention des IEN et des directeurs d'école	35,0	39,9
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	65,1	63,9
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	57,5	66,8
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	56,9	63,0

Lecture : en 2025, 73,9 % des enseignants répondants indiquent que les cahiers et les guides en version PDF leur ont été très utiles ou assez utiles.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

5.2.2 Logistique

En 2025, 80,7 % des enseignants déclarent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe et 80,0 % indiquent l'avoir reçu suffisamment tôt.

88,5 % des enseignants disposent de matériel de projection. Parmi ces enseignants, 21,8 % déclarent avoir projeté les versions PDF des cahiers lors des passations en classe.

Sept enseignants sur dix déclarent connaître l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (71,8 %). Parmi ces enseignants, 89,3 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. Cinq enseignants sur dix indiquent connaître l'existence des cahiers pour les élèves non-voyants et ceux pour les élèves sourds et malentendants (respectivement 53,5 % et 48,5 %).

TABLEAU 18 • Logistique (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Avez-vous reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour votre effectif de classe ?	80,5	80,7
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	76,3	80,0
Disposez-vous, dans votre classe, d'un matériel permettant de projeter les pages des cahiers élèves (TNI, TBI, vidéoprojecteur) ?	87,5	88,5
Si oui, avez-vous projeté les versions PDF lors des passations en classe ?	19,7	21,8
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	69,4	71,8
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés standards ?	87,5	89,3
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	59,5	53,5
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants et vidéo en langue des signes française et langue française parlée complétée ?	56,3	48,5

Lecture : en 2025, 80,7 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

5.2.3 Contenu pédagogique des séquences

Il est proposé aux enseignants de donner leur avis quant à la pertinence des exercices proposés lors des *Repères* CM2 2025.

En 2025, le taux d'accord des enseignants concernant la pertinence des exercices proposés pour connaître les besoins des élèves en début de CM2 en français est compris entre 83,6 % (« mémoriser des temps de conjugaison ») et 89,4 % (« comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) »). En mathématiques, ce taux d'accord est compris entre 82,7 % (« mémoriser des faits numériques » et « résoudre des problèmes ») et 92,6 % (« écrire des nombres entiers (sous la dictée) »).

TABLEAU 19 • Proportion d'enseignants qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves au début de CM2 (en %)

Français	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	87,9	89,4
Comprendre un texte lu seul(e)	85,7	88,5
Lire à voix haute un texte	82,5	84,3
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	86,0	87,6
Écrire des mots (dictés)	85,0	86,9
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	87,9	87,4
Différencier les principales classes de mots	87,4	88,9
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	87,3	89,0
Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet	86,5	88,0
Mémoriser des temps de conjugaison	81,5	83,6

Mathématiques	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Comparer des nombres décimaux	87,0	90,5
Comparer des fractions à l'unité	82,7	87,1
Lire des fractions et des nombres décimaux (reconnaître des nombres dictés)	86,0	90,1
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	92,0	92,6
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	87,5	88,8
Utiliser des fractions simples dans le cadre de partage de grandeurs	86,6	89,5
Placer un nombre sur une ligne graduée (entiers, fractions et décimaux)	83,3	87,8
Résoudre des problèmes	86,1	87,7
Mémoriser des faits numériques	83,2	82,7
Mémoriser des procédures	81,9	84,0
Poser et calculer avec des nombres entiers (additions, soustractions, multiplications et division)	89,2	89,9

Lecture : en 2025, 89,4 % des enseignants répondants indiquent que l'exercice « comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) » leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves en début de CM2.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

5.2.4 Passation des épreuves

En 2025, 97,0 % des enseignants répondants jugent favorablement le contenu des guides à destination des enseignants pour mener à bien la passation des épreuves. 73,3 % des enseignants sont satisfaits de la durée des séquences de français et 72,8 % de la durée des séquences de mathématiques.

TABLEAU 20 • Proportion d'enseignants satisfaits des informations contenues dans les guides enseignants (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction des informations contenues dans les guides (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Partie « Français » du guide	94,7	97,0
Partie « Mathématiques » du guide	94,9	96,8

Lecture : en 2025, 97,0 % des enseignants répondants indiquent que la partie « Français » du guide enseignant leur a apporté suffisamment d'informations pour mener à bien les passations.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

TABLEAU 21 • Proportion d'enseignants satisfaits de la durée des séquences (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la satisfaction de la durée des séquences (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Séquences de français	69,5	73,3
Séquences de mathématiques	69,4	72,8

Lecture : en 2025, 73,3 % des enseignants répondants indiquent qu'ils sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits de la durée des séquences de français.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves

En 2025, 88,7 % des enseignants déclarent avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie (86,2 % en 2024). 85,4 % des enseignants considèrent plutôt facile ou très facile l'accessibilité au portail en termes de connexion et 86,6 % déclarent que les didacticiels sont efficients.

TABLEAU 22 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Enseignants déclarant avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie	86,2	88,7
Enseignants déclarant que l'accessibilité au portail de saisie en termes de connexion est plutôt facile ou très facile	85,9	85,4
Enseignants déclarant les didacticiels efficients	84,0	86,6

Lecture : en 2025, 88,7 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

En 2025, 56,5 % des enseignants de CM2 se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois et 65,2 % des répondants indiquent qu'ils ont passé 20 minutes au plus pour saisir les réponses d'un élève (64,1 % en 2024).

TABLEAU 23 • Nombre de connexions au portail et durée du saisie par élève (en %)

Nombre de connexions au portail	Part d'enseignants (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Entre 1 et 5 fois	56,9	56,5
Entre 6 et 10 fois	29,8	29,5
Plus de 10 fois	13,3	14,0
Temps passé pour saisir les réponses d'un élève	**Part d'enseignants (en %)**	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Moins de 10 minutes	7,1	9,4
Entre 11 et 20 minutes	57,0	55,8
Plus de 20 minutes	35,9	34,5

Lecture : en 2025, 56,5 % des enseignants répondants indiquent qu'ils se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

5.2.6 Restitution des acquis des élèves

Suite à la saisie des réponses des élèves, de nombreux documents sont disponibles via le portail.

En 2025, les taux de satisfaction à l'égard de ces documents sont compris entre 77,9 % et 85,6 % à l'exception des fiches de restitution individuelle qui sont des outils jugés pertinents par 89,4% des enseignants répondants.

TABLEAU 24 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait pertinent » ou « plutôt pertinent » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Le tableau des résultats détaillés vous paraît-il pertinent ?	82,0	85,6
Les fiches de restitution individuelle vous paraissent-elles pertinentes ?	85,5	89,4
L'arborescence vous paraît-elle pertinente ?	77,9	79,3
Le guide des scores vous paraît-il pertinent ?	78,6	80,8
Les fiches descriptives à destination des parents vous paraissent-elles pertinentes ?	75,6	77,9

Lecture : en 2025, 85,6 % des enseignants répondants indiquent que le tableau des résultats détaillés est tout à fait pertinent ou plutôt pertinent.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

22,2 % des enseignants de CM2 répondants déclarent connaître les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel, et parmi eux, 85,7 % les trouvent intéressantes.

TABLEAU 25 • Proportion d'enseignants déclarant connaître les fiches de restitution téléchargeables depuis Archipel (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « oui » ou « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)
	Septembre 2025
Connaissez-vous les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel ?	22,2
Si oui, les trouvez-vous intéressantes ?	85,7

Lecture : en 2025, 22,2 % des enseignants répondants déclarent connaître les fiches de restitution à destination des enseignants téléchargeables depuis Archipel.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

5.2.7 Bilan

En 2025, 88,8 % des enseignants estiment que cette évaluation leur a permis de confirmer des difficultés d'élèves et 64,0 % considèrent que l'évaluation leur a permis de déceler des difficultés. 72,6 % des enseignants déclarent que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin (64,3 % en 2024).

TABLEAU 26 • Intérêt des évaluations pour déceler ou confirmer des difficultés (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Cette évaluation est-elle susceptible d'avoir une influence sur votre pratique dans la mise en place de groupes de besoin ?	64,3	72,6
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des difficultés ?	54,6	64,0
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des difficultés ?	86,9	88,8
Cette évaluation vous a-t-elle permis de disposer de repères pour mettre en place une réponse pédagogique ciblée auprès de vos élèves dès le début de l'année ?	59,4	67,3

Lecture : en 2025, 72,6 % des enseignants répondants estiment que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

En 2025, la grande majorité des enseignants de CM2 interrogés indique avoir utilisé « souvent » ou « très souvent » les résultats des évaluations lors d'un entretien avec un parent d'élève, lors de réunions avec le réseau d'aide, pour organiser les APC (respectivement 79,1 %, 71,2 % et 69,8 %). Les résultats des évaluations sont plus rarement utilisés entre enseignants du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décloisonnements (51,0 %). C'est lors des conseils d'école que les résultats des évaluations sont le moins utilisés (44,6 %).

TABLEAU 27 • Utilisation des résultats des évaluations (en %)

	Part d'enseignants ayant répondu « très souvent » ou « souvent » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les résultats sont utilisés pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC et les activités qui seront proposées.	62,3	69,8
Les résultats sont utilisés lors d'un entretien avec un parent d'élève pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	74,4	79,1
Les résultats sont utilisés lors de réunions avec le réseau d'aide pour parler des réussites et/ou difficultés d'un élève.	65,4	71,2
Les résultats sont utilisés avec le(s) enseignant(s) du même niveau pour élaborer des séquences d'apprentissage ou prévoir des décloisonnements.	48,2	51,0
Les résultats sont utilisés en réunion de cycles.	61,3	66,6
Les résultats sont utilisés en conseil des maîtres.	57,1	64,4
Les résultats sont utilisés en conseil d'école.	37,4	44,6

Lecture : en 2025, 69,8 % des enseignants répondants déclarent utiliser les résultats des évaluations pour identifier les élèves qui bénéficieront des APC et déterminer les activités qui leur seront proposées.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

↘ 6. Questionnaire à destination des directeurs d'école

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux directeurs d'école. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* CM2 de septembre 2025. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- accès au portail de saisie et de restitution ;
- exploitation des évaluations ;
- bilan.

6.1 Participation

À la date du 1er octobre 2025, 11 632 directeurs d'école ont participé à ce questionnaire, 8 805 directeurs d'école ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 75,7 % des directeurs participants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 8 805 directeurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, le nombre de directeurs d'école qui n'ont pas répondu à certaines questions n'est pas inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

6.2 Résultats

6.2.1 Communication et logistique

95,5 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir reçu les courriers les informant de la passation suffisamment tôt. 85,5 % des directeurs d'école se déclarent informés de l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (78,7 % en 2024). Parmi ces directeurs, 91,6 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard. 69,1 % des directeurs affirment connaître l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 60,1 % pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 28 • Déclarations des directeurs d'école sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	93,7	95,5
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	78,7	85,5
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté standard ?	89,6	91,6
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	69,6	69,1
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	58,4	60,1

Lecture : en 2025, 95,5 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers les informant de la passation.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

Concernant la logistique, 71,7 % des directeurs d'école indiquent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation et 80,5 % déclarent l'avoir reçu suffisamment tôt pour leur école.

40,4 % des directeurs indiquent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.

Parmi eux, 97,9 % des directeurs déclarent que les enseignants qui ont commandé des cahiers adaptés ont commandé des cahiers adaptés standards, 8,3 % des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et 5,3 % des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants.

TABLEAU 29 • Déclarations des directeurs d'école sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les enseignants de votre école ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	34,4	40,4
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	97,3	97,9
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	8,4	8,3
Si oui, ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants ?	5,5	5,3
Votre école a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation ?	75,9	71,7
Votre école a-t-elle reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	76,8	80,5

Lecture : en 2025, 40,4 % des directeurs d'école répondants déclarent que les enseignants de leur école ont commandé des cahiers adaptés.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

6.2.2 Portail et restitutions

En 2025, 92,2 % des directeurs d'école déclarent avoir pu accéder aisément au portail de saisie et de restitution. Huit à neuf directeurs sur dix indiquent que le paramétrage du portail leur a semblé aisé et qu'ils ont eu connaissance du guide d'accès au portail (respectivement 88,6 % et 80,1 %). La moitié de ces directeurs indique que ce guide leur a été utile (51,0 %). 6,7 % des directeurs d'école répondants déclarent avoir visionné le tutoriel vidéo conçu pour les accompagner dans l'utilisation du portail de saisie ; parmi eux, 92,0 % indiquent que cette vidéo leur a semblé utile.

TABLEAU 30 • Déclarations des directeurs d'école sur l'accès à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Avez-vous pu accéder aisément à votre espace sur le portail de saisie et de restitution ?	93,2	92,2
Le paramétrage du portail vous a-t-il paru aisé ?	87,8	88,6
Avez-vous eu connaissance du guide d'accès au portail ?	81,7	80,1
Si oui, vous a-t-il été utile ?	53,5	51,0
Avez-vous visionné le tutoriel vidéo conçu pour vous accompagner dans l'utilisation du portail de saisie ? *	n.d.	6,7
Si oui, cette vidéo vous a-t-elle semblé utile ? **	n.d.	92,0

Lecture : en 2025, 92,2 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.
Note : * nouvelle question en 2025, pas de données pour les années précédentes ; ** directeurs qui ont répondu « oui, tout à fait » ou « oui, en partie ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

6.2.3 Exploitation des évaluations

En 2025, 98,4 % des directeurs d'école déclarent exploiter les évaluations au sein de leur école (48,2 % souvent, 45,4 % parfois et 10,2 % rarement).

TABLEAU 31 • Part des directeurs ayant déclaré utiliser les évaluations au sein de leur école (en %)

	Part des directeurs d'école ayant déclaré exploiter les évaluations au sein de leur école « souvent », « parfois » ou « rarement » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
À quelle fréquence, en tant que directeur ou directrice, exploitez-vous ces évaluations au sein de votre école ?	97,9	98,4

Lecture : en 2025, 98,4 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir exploité les évaluations au sein de leur école, que ce soit « souvent », « parfois » ou « rarement ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

En 2025, 74,1 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir utilisé les évaluations pour alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe, 71,5 % dans le but d'organiser les APC et 71,0 % pour identifier des besoins pédagogiques prioritaires. Cibler une problématique en formation de proximité est l'objectif le moins visé par l'exploitation des évaluations (17,7 %).

TABLEAU 32 • Objectifs les plus cités par les directeurs d'école pour l'exploitation des évaluations au sein de leur école (en %)

	Part des directeurs d'école ayant déclaré utiliser les évaluations au sein de leur école (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Organiser les APC	71,2	71,5
Définir des modalités d'organisation pédagogique (décloisonnements, groupes de besoins, …)	51,2	50,5
Favoriser le travail avec le RASED	64,3	61,6
Alimenter la réflexion pédagogique au sein de l'équipe	68,7	74,1
Élaborer les PPRE	60,6	57,1
Identifier des besoins pédagogiques prioritaires	67,8	71,0
Faciliter les liaisons école maternelle / école élémentaire et/ou école / collège	35,4	34,9
Élaborer le projet d'école	53,3	56,9
Cibler une problématique en formation de proximité	16,2	17,7
Communiquer avec les parents sur un diagnostic partagé	62,8	62,7

Lecture : en 2025, 71,5 % des directeurs d'école répondants indiquent avoir exploité les évaluations au sein de leur école dans l'objectif d'organiser les APC.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

87,7 % des directeurs d'école répondants indiquent que l'exploitation de ces évaluations se fait à l'initiative de l'équipe de l'école, et 85,7 % à l'initiative de l'équipe de circonscription.

TABLEAU 33 • Déclaration des directeurs sur les acteurs à l'initiative de l'exploitation des évaluations (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « souvent » ou « parfois » (en %)
	Septembre 2025
L'exploitation de ces évaluations est à l'initiative de l'équipe de l'école.	87,7
L'exploitation de ces évaluations est à l'initiative de l'équipe de circonscription.	85,7

Lecture : en 2025, 87,7 % des directeurs d'école répondants indiquent que l'exploitation de ces évaluations se fait à l'initiative de l'équipe de l'école « souvent » ou « parfois ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

6.2.4 Bilan

Deux tiers des directeurs d'école estiment que la généralisation des évaluations *Repères* à tous les niveaux du CP au CM2 est facile à mettre en œuvre et huit directeurs sur dix affirment que cette généralisation est intéressante (respectivement 66,8 % et 79,4 %).

TABLEAU 34 • Déclarations des directeurs d'école sur l'évolution des évaluations (en %)

	Part de directeurs d'école ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
La généralisation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle facile à mettre en œuvre ?	61,4	66,8
La généralisation des évaluations à tous les niveaux du CP au CM2 vous paraît-elle intéressante ?	73,0	79,4

Lecture : en 2025, 66,8 % des directeurs d'école répondants déclarent que la généralisation des évaluations à tous les niveaux leur paraît facile à mettre en œuvre.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

↘ 7. Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN)

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux IEN. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères* CM2 de septembre 2025. Ils sont mis en regard, quand cela est possible, des résultats de l'édition précédente.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- communication et logistique ;
- contenu pédagogique des séquences ;
- portail et restitutions ;
- pilotage et formation ;
- bilan.

7.1 Participation

À la date du 1er octobre 2025, 380 IEN ont participé à ce questionnaire, 94 IEN ont parcouru l'ensemble du questionnaire (soit 24,7 % des IEN participants).

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont basés sur les réponses fournies par les 94 inspecteurs qui ont parcouru l'ensemble du questionnaire.

Sauf indication contraire, le nombre d'inspecteurs qui n'ont pas répondu à certaines questions n'est pas inclus dans le total. Cela signifie que, dans l'analyse des résultats, la non-réponse est exclue comme étant une possibilité de réponse, afin d'obtenir une représentation fidèle des réponses effectivement fournies.

7.2 Résultats

7.2.1 Communication et logistique

En 2025, 96,5 % des inspecteurs répondants indiquent avoir reçu les informations nécessaires au bon déroulement de ces évaluations (information de la passation de l'opération, existence de cahiers adaptés, existence de nombreux documents mis à disposition sur Eduscol) suffisamment tôt (89,1 % en 2024). D'une manière générale, 96,7 % des inspecteurs estiment avoir été suffisamment informés pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent ces documents (85,7 % en 2024).

En 2025, 94,1 % des inspecteurs ont connaissance de l'existence de plusieurs versions des cahiers adaptés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (90,1 % en 2024). Parmi ces inspecteurs, 97,5 % déclarent connaître l'existence du cahier adapté standard (95,0 % en 2024). La connaissance de l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et les élèves sourds et malentendants est également élevée (75,9 % et 63,3 % en 2025 ; 88,0 % et 75,8 % en 2024).

TABLEAU 35 • Déclarations des IEN sur la communication faite autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	89,1	96,5
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	90,1	94,1
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté standard ?	95,0	97,5
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	88,0	75,9
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	75,8	63,3
D'une manière générale, estimez-vous avoir été suffisamment informé(e) pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent les différents documents (PDF des cahiers, cahiers adaptés, documents d'accompagnement des évaluations…) ? *	85,7	96,7

Lecture : en 2025, 96,5 % des IEN répondants déclarent avoir reçu suffisamment tôt les courriers les informant de la passation.
Note : * IEN qui ont répondu « tout à fait satisfait » ou « plutôt satisfait ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

Les versions adaptées des cahiers sont largement commandées par les enseignants (83,3 % en 2025, contre 83,6 % en 2024). La version du cahier adapté standard est la plus commandée par les enseignants (100,0 % en 2025, contre 98,9 % en 2024), suivie des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants (35,7 % contre 44,2 % en 2024) et des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants (23,1 % contre 24,3 %, en 2024).

70,6 % des inspecteurs répondants affirment que leur circonscription a reçu tout le matériel nécessaire au bon déroulement des évaluations dans les écoles et 55,4 % déclarent que ce matériel a été livré suffisamment à l'avance (respectivement 65,5 % et 62,5 % en 2024).

TABLEAU 36 • Déclarations des IEN sur la logistique mise en place autour de l'évaluation (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	83,6	83,3
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés standards ?	98,9	100,0
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	44,2	35,7
Si oui, les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés sourds et malentendants ?	24,3	23,1
Votre circonscription a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour vos écoles ?	65,5	70,6
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt pour le mettre à disposition de vos écoles ?	62,5	55,4

Lecture : en 2025, 83,3 % des IEN répondants déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

7.2.2 Contenu pédagogique des séquences

En 2025, en français et en mathématiques, au début du CM2, pour toutes les compétences évaluées, les exercices proposés sont jugés favorablement par une large majorité des inspecteurs (de 88,8 % à 97,5 % d'approbation), qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves.

En français, par exemple, 93,6 % des IEN jugent pertinent l'exercice « maîtriser l'accord du verbe avec son sujet » (96,9 % en 2024). En mathématiques, l'exercice « comparer des fractions à l'unité » est jugé pertinent par 95,0 % des inspecteurs (95,8 % en 2024).

TABLEAU 37 • Proportion d'IEN qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves en début de CM2 (en %)

Français	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la pertinence des exercices (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	97,0	96,2
Comprendre un texte littéraire lu seul(e) *	n.d.	93,7
Comprendre un document composite lu seul(e) *	n.d.	95,0
Lire à voix haute un texte	96,0	92,4
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	94,0	93,8
Écrire des mots (dictés)	96,0	93,7
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	97,0	95,0
Différencier les principales classes de mots	96,9	96,3
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	96,9	96,3
Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet	96,9	93,6
Mémoriser des temps de conjugaison	97,0	94,9

Mathématiques	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » sur la pertinence des exercices (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Comparer des nombres décimaux	94,7	95,0
Comparer des fractions à l'unité	95,8	95,0
Lire des fractions et des nombres décimaux (reconnaître des nombres dictés)	94,7	96,3
Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	97,8	97,5
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	96,8	93,7
Utiliser des fractions simples dans le cadre de partage de grandeurs	96,8	93,8
Placer des grands nombres entiers sur une ligne graduée *	n.d.	88,8
Placer un nombre décimal sur une ligne graduée *	n.d.	91,3
Placer une fraction sur une ligne graduée	n.d.	92,4
Résoudre des problèmes	96,8	91,3
Mémoriser des faits numériques	94,7	92,5
Mémoriser des procédures	94,7	93,8
Poser et calculer avec des nombres entiers (additions, soustractions, multiplications et division)	97,8	96,2

Lecture : en 2025, 96,2 % des IEN répondants indiquent que les exercices « comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) » leur paraissent pertinents pour connaitre les besoins des élèves en début de CM2.
Note : * nouvelle question en 2025, pas de données pour les années précédentes.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

Les inspecteurs peuvent exprimer d'éventuelles réserves vis-à-vis de certains exercices *Repères* CM2. Si les taux d'adhésion restent élevés, en français, les exercices qui recueillent le plus de réserves sont « comprendre un document composite lu seul(e) » et « lire à voix haute un texte » (respectivement 20,7 % et 18,9 %). Ces réserves portent sur la nature des tâches que l'élève doit réaliser et sur la durée de réalisation (début de CM2).

En mathématiques, ce sont les exercices « résoudre des problèmes », « mémoriser des faits numériques » et « mémoriser des procédures » qui recueillent le plus de réserves (respectivement 17,0 %, 17,0 % et 15,1 %). Elles portent sur la nature de la tâche que l'élève doit réaliser et sur la durée de réalisation de l'exercice.

TABLEAU 38 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices de français au début de CM2 et raisons les plus fréquentes (en %)

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en français au CM2 ?	Part d'IEN (en %)	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) EXERCICE 23	1,9	Place de l'exercice dans le cahier
Comprendre un texte littéraire lu seul(e) EXERCICE 1	15,1	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Comprendre un document composite lu seul(e) EXERCICE 8	20,7	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Lire à voix haute un texte EXERCICE 30	18,9	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser ; durée de réalisation de l'exercice
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille EXERCICES 28 et 29	3,8	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser ; durée de réalisation de l'exercice
Écrire des mots dictés EXERCICE 9	3,8	Place de l'exercice dans le cahier
Reconnaître les principaux constituants de la phrase EXERCICES 25, 26 et 27	11,3	Moment de passation (début de CM2)
Différencier les principales classes de mots EXERCICE 24	11,3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser ; moment de passation (début de CM2)
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs EXERCICES 10 et 11	3,8	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser ; formulation de la consigne
Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet EXERCICE 12	1,9	Moment de passation (début de CM2)
Mémoriser des temps de conjugaison EXERCICE 13	7,5	Moment de passation (début de CM2)

Lecture : en 2025, 1,9 % des IEN répondants indiquent émettre des réserves sur l'exercice « comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

TABLEAU 39 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices de mathématiques au début de CM2 et raisons les plus fréquentes (en %)

Pour quel exercice avez-vous le plus de réserves en mathématiques au CM2 ?	Part d'IEN (en %)	Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Comparer des nombres décimaux EXERCICE 20	5,7	Moment de passation (début de CM2)
Comparer des fractions à l'unité EXERCICE 19	7,5	Moment de passation (début de CM2) ; nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Lire des fractions et des nombres décimaux (reconnaître des nombres dictés) EXERCICE 15	0,0	-
Écrire des nombres entiers (sous la dictée) EXERCICE 2	1,9	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive EXERCICE 5	3,8	Formulation de la consigne
Utiliser des fractions simples dans le cadre de partage de grandeurs EXERCICE 14	1,9	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Placer des grands nombres entiers sur une ligne graduée EXERCICE 4	9,4	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Placer un nombre décimal sur une ligne graduée EXERCICE 16	7,5	Moment de passation (début de CM2)
Placer une fraction sur une ligne graduée EXERCICE 17	11,3	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Résoudre des problèmes EXERCICES 3 et 18	17,0	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Mémoriser des faits numériques EXERCICE 7	17,0	Durée de réalisation de l'exercice
Mémoriser des procédures EXERCICE 22	15,1	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Poser et calculer avec des nombres entiers (additions, soustractions, multiplications et division) EXERCICES 6 et 21	1,9	Moment de passation (début de CM2)

Lecture : en 2025, 5,7 % des IEN répondants déclarent émettre des réserves sur l'exercice « comparer des nombres décimaux ».
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

7.2.3 Portail et restitutions

89,0 % des inspecteurs de circonscription répondants déclarent ne pas avoir eu de difficultés pour accéder au portail de saisie et restitution (88,9 % en 2024).

TABLEAU 40 • Proportion d'IEN qui ont pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Accès aisé au portail de saisie et de restitution	88,9	89,0

Lecture : en 2025, 89,0 % des IEN répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

7.2.4 Pilotage et formation

Le dispositif des évaluations nationales *Repères* CM2 propose de nombreux documents d'accompagnement.

Les trois ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique sont les cahiers et guides en version PDF, le guide des scores et les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique) (respectivement 26,2 %, 17,9 % et 14 ,3 %). Les vidéos de présentation des exercices de fluence et de ligne numérique et les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF sont les ressources les moins utilisées.

TABLEAU 41 • Ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d'un pilotage pédagogique (en %)

	Part d'IEN (en %) *	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Les cahiers et guides en version PDF	32,7	26,2
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	1,9	**
La vidéo de présentation du dispositif	3,7	9,5
Les vidéos de présentation des exercices de fluence et de ligne numérique	0,9	**
La vidéo « analyser les résultats pour répondre aux besoins des élèves »	13,1	6,0
Le diaporama de présentation du dispositif	4,7	3,6
Le guide des scores	21,5	17,9
Les guides pour les accès directeur et enseignant à la saisie et à la restitution des résultats	3,7	3,6
Le guide pour l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques	0,9	3,6
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	5,6	11,9
EvalAide (CSEN)	3,7	3,6
Les publications de la DEPP (notes d'information, rapport technique)	7,5	14,3

Lecture : en 2025, 26,2 % des IEN répondants indiquent avoir utilisé le plus souvent dans le cadre du pilotage pédagogique les cahiers et guides en version PDF.
Note : * parmi toutes les ressources proposées, il s'agissait de numéroter de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée ;
** les « versions adaptées des cahiers et des guides au format PDF », ainsi que « les vidéos de présentation des exercices de fluence et de ligne numérique », ne figurent pas parmi les ressources les plus utilisées par les IEN ayant répondu en 2025.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

Par ailleurs, les inspecteurs sont interrogés sur les exercices les plus difficiles à exploiter en formation. En français, les inspecteurs ont le plus de réserves pour les exercices « comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) » et « comprendre un texte littéraire lu seul(e) » (11,7 % pour ces deux compétences). En mathématiques, les inspecteurs ont le plus de réserves pour les exercices « mémoriser des faits numériques », « résoudre des problèmes » et « mémoriser des procédures » (respectivement 14,9 %, 12,8 % et 10,6 %).

TABLEAU 42 • Exercices proposés en français, dont l'exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation selon les IEN (en %)

Français	Part d'IEN (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) EXERCICE 23	4,9	11,7
Comprendre un texte littéraire lu seul(e) EXERCICE 1	9,8	11,7
Comprendre un document composite lu seul(e) EXERCICE 8	12,3	7,4
Lire à voix haute un texte EXERCICE 30	3,3	6,4
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille EXERCICES 28 et 29	2,5	4,3
Écrire des mots dictés EXERCICE 9	3,3	2,1
Reconnaître les principaux constituants de la phrase EXERCICES 25, 26 et 27	5,7	8,5
Différencier les principales classes de mots EXERCICE 24	0,8	6,4
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs EXERCICES 10 et 11	1,6	3,2
Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet EXERCICE 12	3,3	3,2
Mémoriser des temps de conjugaison EXERCICE 13	12,3	5,3

Lecture : en 2025, 11,7 % des IEN répondants déclarent que les exercices « comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) » et « comprendre un texte littéraire lu seul(e) » sont les exercices de français dont l'exploitation semble la plus délicate à réaliser.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

TABLEAU 43 • Exercices proposés en mathématiques, dont l'exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation selon les IEN (en %)

Mathématiques	Part d'IEN (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Comparer des nombres décimaux EXERCICE 20	1,6	5,3
Comparer des fractions à l'unité EXERCICE 19	3,3	3,2
Lire des fractions et des nombres décimaux (reconnaître des nombres dictés) EXERCICE 15	3,3	4,3
Écrire des nombres entiers (sous la dictée) EXERCICE 2	0,8	0,0
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive EXERCICE 5	1,6	1,1
Utiliser des fractions simples dans le cadre de partage de grandeurs EXERCICE 14	4,1	1,1
Placer des grands nombres entiers sur une ligne graduée EXERCICE 4	4,1	6,4
Placer un nombre décimal sur une ligne graduée EXERCICE 16	7,4	8,5
Placer une fraction sur une ligne graduée EXERCICE 17	7,4	7,4
Résoudre des problèmes EXERCICES 3 et 18	9,0	12,8
Mémoriser des faits numériques EXERCICE 7	9,0	14,9
Mémoriser des procédures EXERCICE 22	9,0	10,6
Poser et calculer avec des nombres entiers (additions, soustractions, multiplications et divisions) EXERCICES 6 et 21 *	n.d.	3,2

Lecture : en 2025, 5,3 % des IEN répondants déclarent que l'exercice « comparer des nombres décimaux » est l'exercice de mathématiques dont l'exploitation semble la plus délicate à réaliser.
Note : * nouvelle question en 2025, pas de données pour les années précédentes.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

Les données des évaluations *Repères* sont largement exploitées par la majorité des inspecteurs dans les concertations inter-cycles. C'est dans les concertations entre les cycles 2 et 3 qu'elles sont les plus utilisées (88,3 %).

TABLEAU 44 • Proportion d'IEN qui déclarent exploiter les données des évaluations dans les concertations inter-cycles (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent » exploiter les données des évaluations dans les concertations inter cycles (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Cycle 1 - cycle 2	85,2	85,8
Cycle 2 - cycle 3	86,4	88,3
Cycles 1 - 2 - 3	72,6	82,7
Liaison école / collège	79,8	85,5

Lecture : en 2025, 85,8 % des IEN répondants déclarent exploiter les données de cette évaluation dans les concertations inter-cycles (cycle 1 - cycle 2).
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

À l'issue des passations, les correspondants académiques communiquent aux IEN des documents de restitution consolidée des résultats produits par la DEPP : des tableurs par circonscription décrivant, dans tous les domaines évalués, la répartition des élèves en trois groupes de niveau, ainsi que les effectifs d'élèves répartis dans les trois groupes pour toutes les écoles de la circonscription. 73,5 % des IEN déclarent connaître ces documents ; parmi eux, 91,2 % déclarent utiliser ces documents et 94,8 % les trouver intéressants. En 2025, 89,3 % des IEN ont utilisé Archipel (ex APAE) pour consulter les résultats aux évaluations.

TABLEAU 45 • Proportion d'IEN qui déclarent connaître, utiliser et consulter les documents de restitution transmis par les correspondants académiques ou disponibles sur Archipel (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « oui » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Connaissez-vous ces documents ?	80,6	73,5
Si oui, les trouvez-vous intéressants ?	95,1	94,8
Les utilisez-vous ?	92,2	91,2
Vous rendez-vous sur Archipel (ex APAE) pour consulter les résultats aux évaluations ?	79,6	89,3

Lecture : en 2025, 73,5 % des IEN répondants indiquent connaître les documents de restitution consolidée des résultats produits par la DEPP transmis par les correspondants académiques.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

7.2.5 Bilan

En 2025, 93,5 % des inspecteurs de circonscription estiment que les évaluations *Repères* sont un dispositif qui a de l'influence sur leur gestion des plans de formation. Par ailleurs, 96,7 % des inspecteurs déclarent que ces dispositifs d'évaluation sont susceptibles d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes.

Dans leur grande majorité, les inspecteurs de circonscription estiment que ces évaluations leur ont permis de déceler ou de confirmer des besoins dans leur circonscription (respectivement 93,7 % en 2025, contre 91,2 % en 2024 et 97,6 % en 2025 contre 96,2 % en 2024). Enfin, 79,1 % des inspecteurs déclarent que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement (75,9 % en 2024).

TABLEAU 46 • Proportion d'IEN indiquant l'influence du dispositif d'évaluation au niveau de leur circonscription (en %)

	Part d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » (en %)	
	Septembre 2024	Septembre 2025
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de vos plans de formation ?	88,9	93,5
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes ?	95,7	96,7
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement ?	75,9	79,1
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des besoins dans votre circonscription ?	91,2	93,7
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des besoins dans votre circonscription ?	96,2	97,6

Lecture : en 2025, 93,5 % des IEN répondants pensent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de leurs plans de formation.
Champ : écoles du ministère de l'Éducation nationale, France (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public + privé sous contrat.
Source : DEPP, Repères CM2.

REFERENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP

Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; *Éducation et formations*, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications

Ian M. Lyons and Daniel Ansari, *Foundations of Children's Numerical and Mathematical Skills: The Roles of Symbolic and Nonsymbolic Representations of Numerical Magnitude*. In: Janette B. Benson, *Advances in Child Development and Behavior*, Vol. 48, Burlington: Academic Press, 2015

Ian M. Lyons, Stephanie Bugden, Samuel Zheng, Stefanie De Jesus, Daniel Ansari; *Symbolic Number Skills Predict Growth in Nonsymbolic Number Skills in Kindergarteners*, American Psychological Association, Developmental Psychology, 2018, Vol. 54, No. 3, 440–457

Évaluations Repères 2018 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°19.13 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2018 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°19.14 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2018-2019 : premiers résultats - Note d'information - N°19.15 - avril 2019 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2019 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°20.05 - février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2019 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°20.06 – février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2019-2020 : premiers résultats - Note d'information - N°20.14 - avril 2020 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2020 de début de CP et de CE1 : baisse des performances par rapport à 2019, notamment en français en CE1, et hausse des écarts selon les secteurs de scolarisation - Note d'information - N°21.01 – janvier 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Progression des performances des élèves de CP à mi-parcours entre 2020 et 2021. Résultats des évaluations Point d'étape à mi-CP 2020-2021 - Note d'information - N°21.27 – juin 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2021 de début de CP et de CE1 : les effets négatifs de la crise sanitaire de 2020 surmontés en 2021 - Note d'information - N°22.01 – janvier 2022, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Lucie Neirac, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations Repères 2022 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2021, à l'exception d'une baisse en français en CE1 - Note d'information - N°23.01 – janvier 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Élodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

« Alors que l'année de CP permet de réduire les écarts de performances entre secteurs de scolarisation, les vacances scolaires les accentuent » - N°23.17 – avril 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Ronan Vourc'h

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2022-2023 - En français, les élèves reviennent au niveau de 2020 alors qu'en mathématiques ils le dépassent - Note d'information -N°23.30 – juin 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Repères 2023 de début de CP et de CE1 : des résultats comparables à ceux de 2022, à l'exception d'une légère baisse en français en CE1 - Note d'Information n° 24.13 - avril 2024, Julien Desclaux, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Élodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2023 de début de CM1 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques - Note d'Information n° 24.14, avril 2024, Cédric Bourgeois, Lauriane Magnino, Gaël Raffy, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Évaluations Point d'étape à mi-CP 2023-2024 : amélioration des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts entre secteurs de scolarisation - Note d'Information n° 24.24 - juillet 2024, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Sandra Andreu, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Stéphanie Mas, Elodie Persem, Guillaume Rue, Magalie Robaut, Julie Thumerelle

Évaluations Repères 2024 de début de CP : des résultats en français et en mathématiques comparables à ceux de 2023 et en légère hausse par rapport à 2019 - Note d'Information n° 25.15 - mars 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CE1 : hausse des résultats par rapport à 2023 et réduction des écarts en mathématiques entre public hors éducation prioritaire et éducation prioritaire - Note d'Information n° 25.16 - mars 2025, Laetitia Evrard, Stéphanie Le Breton. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CE2 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, à l'exception de poser et calculer - Note d'Information n° 25.17 - mars 2025, Julien Desclaux, Hugo Giraudeau-Barthet, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CM1 : des résultats stables en français et en légère hausse en mathématiques - Note d'Information n° 25.18 - mars 2025, Lauriane Magnino, Gaël Raffy. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Cédric Bourgeois, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Lourdes Rojas Rubio, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Évaluations Repères 2024 de début de CM2 : meilleures performances des filles en français et des garçons en mathématiques, à l'exception de poser et calculer - Note d'Information n° 25.19 - mars 2025, Cédric Bourgeois, Lourdes Rojas Rubio. Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, François-Xavier Cannes, Pierre Conceiçao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Laetitia Evrard, Charlotte Gill-Sotty, Hugo Giraudeau-Barthet, Laurent Korchia, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Massimo Loi, Lauriane Magnino, Virginie Maitay, Stéphanie Mas, Lucie Neirac, Elodie Persem, Magalie Robaut, Gaël Raffy, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, DEPP-B2-1 et B2-2

Retrouvez les travaux de la DEPP sur

education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur

archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur

data.education.gouv.fr

Ministère de l'Éducation nationale
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)